

## JUIFS ET CHRETIENS DEVANT LE RACISME

« JUDENTUM, CHRISTENTUM, GERMANENTUM » (titre allemand)

### REMARQUE PRELIMINAIRE

*Ces cinq sermons du Cardinal Michael FAULHABER (1869-1952), archevêque de Munich, ont été prononcés dans la grande église Saint-Michel de München, aux quatre dimanches de l'Avent (3, 10, 17 et 24 décembre) et le soir de la Saint-Silvestre 1933.*

*L'affluence fut si grande, que les deux plus proches églises durent être reliées à Saint-Michel par des haut-parleurs.*

*Ces prédications parurent en cahiers, semaine après semaine. Mais leur diffusion fut entravée par la police nazie. Elles furent ensuite réunies en un volume, qui fut diffusé sous le manteau (car sa vente en librairie avait été interdite) et immédiatement traduites en de nombreuses langues dont le français.*

### I. – LES VALEURS RELIGIEUSES DE L'ANCIEN TESTAMENT ET LEUR ACCOMPLISSEMENT DANS LE CHRISTIANISME

*" Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes. Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. "*  
(Matth. 5, 17.)

Dès 1899, au congrès antisémite tenu à Hambourg, l'idée s'était fait jour qu'un *fossé infranchissable doit séparer le Christianisme du Judaïsme, que du Christianisme doit être écarté tout élément juif* ; idée reprise, la même année, par un livre de Chamberlain, " Les principes du XIX<sup>e</sup> siècle ". Moins de vingt ans plus tard, de nouvelles publications : " Le Péché contre le Sang " , " La grande Duperie " , " Le faux Dieu " , venaient ranimer ces principes, que Judaïsme et Christianisme ne pouvaient subsister côte à côte, qu'une bible germanique devait supplanter la bible juive, et que Martin Luther n'avait accompli qu'à moitié sa tâche, puisqu'il avait fait place dans sa Bible aux Écritures de l'Ancien Testament. Aujourd'hui, ces voix isolées se sont enflées en un chœur sans cesse grandissant, qui exige le reniement de l'Ancien Testament. Ainsi, un christianisme s'appuyant encore sur les écritures de l'Ancien Testament ne serait qu'une religion juive, inconciliable avec les aspirations de la race allemande. Joseph l'Égyptien, comme Moïse, devrait être rayé de l'Histoire Sainte enseignée aux enfants. Et dans leur unisson ces voix impérieuses sont capables d'ébranler, jusque dans ses bases les plus profondes, la foi de tout un peuple.

Cette véritable révolution religieuse n'a pas craint de s'attaquer à la *personne même du Christ*. Certains ont voulu le défendre en cherchant à déguiser sa naissance. Ils ont prétendu qu'étant de Galilée où habitaient des Aryens, il était aryen et *non juif*. Mais aussi longtemps que les sources historiques les plus certaines prévaudront contre de pures hypothèses, aussi longtemps subsistera ce fait incontestable que le titre du premier chapitre du premier évangile, s'énonce ainsi : " Généalogie de Jésus-Christ, fils d'Abraham, fils de David ". L'Épître aux Romains (1, 3), elle aussi, atteste que Jésus est " né de la postérité de David ". Sans doute, les

Galiléens, vivant à la frontière de deux pays, réunissaient-ils parmi eux plusieurs races ; mais le Christ n'est pas né en Galilée : il est né à Bethlehem, dans la ville de David, sur le territoire de la race de Juda, et fut porté comme descendant de David sur le registre public des naissances. Or, devant cette certitude, d'autres viennent nous crier : Si Jésus était un Juif, nous devons le renier ! Et c'est ainsi que se répètent aujourd'hui les paroles de l'Évangile : " Ils le chassèrent de la ville et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne afin de le précipiter en bas " (Luc 4,29). " Alors les Juifs prirent de nouveau des pierres pour le lapider " (Jean 10,31).

Devant de tels discours, devant de tels mouvements, *un évêque n'a pas le droit de se taire*. Si la lutte raciste, à laquelle le terrain religieux doit être étranger, se mue en une lutte contre la religion et veut porter atteinte aux assises mêmes du Christianisme, si le mouvement contre les Juifs d'aujourd'hui vient s'attaquer aux Écritures saintes de l'Ancien Testament et au Christianisme lui-même en raison des attaches qu'il a conservées avec le Judaïsme d'avant le Christ, si au cours de l'année même où nous commémorons le dix-neuvième centenaire de son œuvre sacrée de rédemption, on veut lapider Notre Seigneur et Rédempteur, un évêque n'a pas le droit de se taire. Et c'est pourquoi *l'Ancien Testament et son accomplissement dans le Christianisme* formeront le thème de ces sermons de l'Avent.

Ayant, onze ans durant, enseigné cette matière à l'Université de Würzburg, et tenu à l'Université de Strasbourg la chaire des Écritures Saintes de l'Ancien Testament, j'estime pouvoir revendiquer le droit de traiter ce thème.

## 1. - UNE TRIPLE DISTINCTION

Afin d'être parfaitement clair et de dissiper tout malentendu, il est d'abord nécessaire de faire une triple distinction.

- Nous devons *en premier lieu établir une différence entre le peuple d'Israël avant la mort du Christ et le peuple d'Israël après sa mort*. Avant la mort du Christ, c'est-à-dire durant les années qui s'écoulaient entre la vocation d'Abraham et la plénitude des Temps, le peuple d'Israël était *porteur de la Révélation*. L'Esprit de Dieu habitait et éclairait les hommes qui réglaient d'après la Loi, la Thora mosaïque, la vie religieuse et sociale ; qui tiraient des Psaumes le livre de prières familial et le livre de chant pour les liturgies de la communauté ; qui enseignaient la philosophie dans les livres sapientiaux tandis que la parole enflammée des prophètes éveillait la conscience du peuple. Mes sermons de l'Avent n'auront pour objet que cet Israël des temps bibliques.

*Après la mort du Christ, Israël a perdu la charge de la Révélation*. Les Juifs n'ont pas reconnu l'heure de la Visitation. Ils ont renié et repoussé l'Oint du Seigneur, l'ont chassé de la ville et cloué sur la Croix. Et lorsque le Voile du Temple de Sion s'est déchiré en deux, s'est rompue en même temps l'alliance du Seigneur et de son peuple. Sion, la fille de Dieu, fut répudiée, et depuis ce temps Ahasverus erre sans cesse ni repos de par le monde. Mais comme l'a dit Saint Paul (Romains 11,25) les Juifs, après la mort du Christ, sont encore un "mystère" et un jour, à la fin des Temps, viendra pour eux aussi l'heure de la grâce (Rom. 11,25). Cependant ces sermons de l'Avent porteront exclusivement sur le Judaïsme d'avant l'ère chrétienne.

- Nous devons, *en second, lieu distinguer les Écritures saintes de l'Ancien Testament et les écrits talmudiques du Judaïsme de l'ère chrétienne* qui sont, soit des gloses marginales et des commentaires des textes bibliques, soit des livres religieux en eux-mêmes. Je fais ici allusion en particulier au Talmud, à la Mischna et au recueil de loi médiéval de Schulchan Aruch. Les écrits talmudiques sont l'œuvre des hommes et ne sont pas inspirés par l'Esprit de Dieu. L'Église de la Nouvelle Alliance a pris pour seul héritage les Écritures saintes qui

faisaient la loi d'Israël avant la venue du Christ, et non le Talmud <sup>1</sup>.

- Enfin, il y a lieu de discerner, dans les livres mêmes de l'Ancien Testament, *les dispositions qui n'avaient qu'une portée provisoire de celles qui ont une valeur éternelle*. Ainsi, les longs registres généalogiques avaient une valeur pour l'ancien temps, mais n'ont pas une valeur éternelle. Il en est de même pour les centaines de prescriptions qui s'appliquaient aux anciens sacrifices liturgiques et aux lustrations. Pour le thème que nous abordons, seules les valeurs religieuses, morales et sociales de l'Ancien Testament qui ont conservé leur pleine signification dans le Christianisme, doivent retenir notre attention.

## 2. - LES VALEURS RELIGIEUSES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

C'est un fait remarquable de l'histoire des civilisations que chez aucun autre des peuples d'avant l'ère chrétienne il n'y eut, comme parmi celui de l'Ancien Testament, *un tel nombre d'hommes éminents* pour mettre leur parole et toute leur personnalité au service de la règle religieuse de leur peuple. Chez aucun autre peuple on ne trouve une telle *abondance d'Écritures* où les vérités fondamentales de la vie religieuse apparaissent de façon aussi claire, aussi précise, avec autant d'unité, que dans le Pentateuque mosaïque avec ses belles et naïves histoires bibliques, dans les livres de Samuel et les livres des Rois avec leur art classique de la narration (nos germanistes peuvent en être persuadés), dans les Chroniques avec leurs prescriptions liturgiques, dans les Psaumes avec leurs émouvantes prières, dans le livre de Job avec ses grandes lamentations, dans les livres sapientiaux avec leur philosophie, dans les livres des quatre *grands* et douze *petits* prophètes avec leurs sermons populaires, dans les livres des Macchabées qu'illumine encore toute la foi héroïque des Anciens Temps. Maintenant que l'histoire et la production intellectuelle des autres peuples antiques nous sont connues, la science religieuse peut *procéder à des comparaisons* et rendre au peuple du Jourdain ce témoignage : Par l'élévation de ta conscience religieuse, tu as éclipsé tous les autres peuples des temps anciens ; parmi eux, c'est toi qui as fourni les plus hautes valeurs religieuses.

Or, le judaïsme d'avant le Christ *n'a pas puisé en lui-même ces valeurs* : " car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est inspirés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu " (2, Pierre, 1,21). L'Esprit du Seigneur les a illuminés, leur langue était, selon le mot des Psaumes, *la plume de Dieu*, et c'est pourquoi leur parole était la voix de Dieu, et leurs livres avaient, comme l'ont déclaré les Pères du Concile de Trente, " Dieu pour auteur ". Le critique français de la Bible (Renan) a voulu voir dans les livres d'Israël *le fruit des dons naturels de l'intelligence sémitique*. Mais dans ce cas, pourquoi les autres peuples de la race sémitique n'ont-ils rien produit de semblable ni même d'approchant ? Les Babyloniens furent les maîtres de la civilisation du monde, experts surtout dans la construction des canaux et des forteresses, mais ils furent stériles au point de vue religieux. Les Arabes, eux aussi des sémites, voisins des Israélites et d'un sang parent du leur, furent religieusement aussi secs que leurs déserts ensablés. Pourquoi le Seigneur a-t-il précisément choisi le peuple d'Israël confiné sur l'infime terre de Palestine comme Porteur de sa Révélation, c'est ce qui reste le mytère de ses choix gratuits. Mais nous devons remercier le Dieu de Lumière que les Saintes Écritures du peuple élu aient été copiées et traduites et soient ainsi devenues pour nous le " Livre de la Vie " (Eccli. 24,32).

La civilisation humaine et la religion chrétienne doivent en particulier à l'Ancien Testament *une idée pure et sublime de Dieu*, ce qu'il y a de plus biblique dans la Bible, elles

---

<sup>1</sup> Le terme de " Testament ", témoignage de l'héritage, fut donné par le Christ lui-même (Marc 14,34) et employé par Paul dans ses Épîtres. En réalité, il n'est juste que pour le Nouveau Testament puisque " un testament n'est valable qu'en cas de mort et n'a aucune force tant que le testateur vit " (Hebr. 9,17). Mais ce terme fut par la suite également appliqué à l'Ancien Testament.

lui doivent la révélation de Jahweh, *Celui qui Est*, le Dieu-Sabaoth, le Dieu des Armées ; du Dieu Unique qui ne souffre auprès de lui aucun autre Dieu ; du Dieu immense et personnel qui par la Révélation s'est abaissé de ses Hauteurs infinies et a parlé aux hommes par Ses envoyés, qui a donné Sa Loi et exigé l'obéissance à cette Loi ; du Dieu qui, dans la langue poétique des Psalmistes étrangers à la philosophie, est la sublimité et la majesté mêmes, qui se fait de la Lumière un manteau et du Ciel une tente, qui fait des esprits ses messagers et du Feu son héraut. Or l'idée de Dieu est bien la pensée la plus élevée que l'esprit humain puisse concevoir.

Les peuples de Chanaan n'ont pas atteint, de très loin même, à cette haute idée du Dieu de la Bible. N'en approchèrent ni les Assyriens et Babyloniens dont les hymnes sacrés sont empreints de tant de piété ; ni les Égyptiens qui adoraient des idoles animales ; ni même le peuple d'Hellas. Ce dernier même qui a atteint pourtant un si haut degré de sagesse, adorait une Olympe de dieux et n'a pu concevoir, malgré l'épuration néo-platonicienne de sa doctrine théologique, une idée aussi sublime de Dieu.

Je sais de quelles objections est l'objet la notion du dieu de l'Ancien Testament : Dieu aurait exigé d'Abraham un sacrifice humain. Mais Dieu n'a pas exigé de sacrifice humain. Il a voulu mettre à l'épreuve l'auteur de la souche d'Israël et voir s'il était capable de foi dans des circonstances qui dépassent l'entendement humain et capable d'obéissance quand bien même celle-ci devrait briser son cœur paternel. Dans d'autres récits bibliques, Jéhovah apparaît courroucé et violent parce que les mots brutaux convenaient en ces temps de mœurs grossières. D'autres récits encore se parent des flamboyantes métaphores du langage oriental qui expriment la jalousie et l'esprit de vengeance ou prennent le ton pédagogique qui seul pouvait frapper l'imagination de ces enfants admis à l'école préparatoire de la révélation.

*La conception divine de l'Ancienne Alliance s'est trouvée complétée et confirmée par l'Évangile.* Le Christ est venu dans le monde pour que les hommes connaissent le Père, le seul vrai Dieu, et Son envoyé Jésus-Christ (Jean 17,3). Les hommes de l'Ancienne Alliance parlaient comme des " enfants " ; ceux de la Nouvelle Alliance " sont devenus hommes et ont fait disparaître ce qui était de l'enfant " (1 Cor. 13,11). Le même Dieu qui avait parlé dans le buisson ardent sur le mont Horeb, s'est rendu sensible dans la personne de l'Emmanuel, du *Dieu-avec-nous*. Le Christ a nommé " Dieu des vivants " (Mat. 22,32) le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et a merveilleusement résumé dans les premiers versets du *Notre Père*, les hymnes sacrés chantés avant Sa venue. Le Dieu de la Nouvelle Alliance *n'est pas un autre Dieu* que celui de l'Ancienne. Et cependant les perfections de Dieu ont été révélées avec *plus de clarté*. On est passé de la notion du Dieu Unique de l'Ancien Testament à la doctrine de la Sainte Trinité. Sans doute ce mystère était-il inclus dans l'idée de Dieu trois fois saint, mais il a été dès lors explicitement énoncé, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est l'Évangile qui montre maintenant le *chemin de Dieu* : " Nul ne vient au Père que par son Fils " (Jean 14,6).

Notre gouvernement a fait une *profession de foi publique*, dont nous avons pris acte avec reconnaissance. Ce n'était pas un acte de foi envers le Dieu de l'Ancien Testament. Ce ne pouvait être qu'un acte de foi envers le Dieu de l'Évangile, et par conséquent envers le Christ. Car les chrétiens ne peuvent évider le nom de Dieu de telle sorte qu'il puisse s'appliquer aussi bien au Jupiter de l'Olympe, à l'Allah de la Mecque, ou au Donar des anciens Germains.

La *deuxième grande valeur* religieuse de l'Ancien Testament est la *notion de Rédemption*. L'Évangile est la bonne nouvelle de la " Rédemption éternelle " (Hébr. 9,12). Aujourd'hui, nous avons entendu dans l'Évangile de saint Luc : " Levez vos têtes parce que votre délivrance est proche " (Luc 21,28). Nous retrouvons ce cri dans tout l'Ancien Testament : " Je sais que mon vengeur est vivant " (Job 19,25). - " Que les cieux répandent leur rosée et que les nuées fassent pleuvoir le Juste, et la terre germera le Sauveur " (Is, 45,8). Comparons sur ce point l'Écriture sainte aux livres religieux des Hindous qui prédisent la fin

dans le Nirvana, qui annoncent le désespoir. Un livre qui apporte la bonne nouvelle de la Rédemption : " Secouez votre poussière, la lumière sera et la Majesté du Seigneur apparaîtra " (Is. 52,1 ; 60,1), un livre qui rejette la tristesse et le désespoir est un bienfaiteur de l'humanité.

Dans les *prédictions messianiques*, la main des Prophètes a tracé, trait pour trait, *l'image du Sauveur*. Dès les temps les plus reculés ils le saluent comme Celui qui écrase le Serpent, le Désir des peuples, le Descendant de la race royale, la Sagesse de Dieu, la Lumière des gentils, l'Enfant miraculeux, le Père de l'Avenir et le Prince de la Paix, l'Agneau du sacrifice. Et ici les paroles prophétiques ont trouvé leur accomplissement dans le symbole de l'Agneau pascal, par le sang duquel le peuple d'Israël s'est libéré de l'esclavage d'Égypte. Ainsi, à travers les siècles et avec une merveilleuse continuité, le doigt de Dieu a préparé la Rédemption.

### 3. - DEUX GRAVES AVERTISSEMENTS.

*Honorons les Écritures saintes de l'Ancien Testament !* Nous n'accordons pas à l'Ancien et au Nouveau Testament la même valeur. *Les Écritures saintes du Nouveau Testament*, Évangiles, Actes des Apôtres, Apocalypse, Épîtres des Apôtres, doivent avoir la place d'honneur. Mais les Écritures de l'Ancien Testament sont également inspirées par l'Esprit de Dieu, ce sont des livres saints, fondements précieux du royaume de Dieu, valeurs inestimables de la règle religieuse. Aussi *l'Église* a-t-elle étendu aussi sur les Écritures de l'Ancien Testament une main protectrice, groupé les quarante-cinq livres de l'Ancien Testament à côté des vingt-sept livres du Nouveau Testament et introduit également dans la Liturgie des textes de l'Ancien Testament. Cependant le Christianisme n'est *en aucune façon devenu une religion juive* pour avoir reconnu ces livres, qui ne sont pas l'œuvre des Juifs mais qui sont inspirés par Dieu et sont par là, *la parole de Dieu et les livres mêmes de Dieu*. Ces historiens sacrés étaient les stylets de Dieu, ces chanteurs de Sion étaient des harpes dans la main de Dieu, ces prophètes étaient les porte-voix de la Révélation de Dieu. C'est pourquoi leurs œuvres restent dignes de foi et de respect pour les temps à venir. L'aversion contre les Juifs d'aujourd'hui ne doit pas s'étendre aux livres du Judaïsme d'avant l'ère chrétienne.

Dans le Nouveau Testament, dans *l'Épître aux Hébreux*, Abel, Hénoc et autres personnages prophétiques de l'Ancien Testament, sont offerts en exemple aux Chrétiens eux-mêmes pour la profondeur de leur foi. *Saint François d'Assise* ramasse, un jour, un morceau de papier tombé à terre : " Personne ne doit passer dessus car le nom de Dieu y est peut-être inscrit. " Ainsi personne ne doit piétiner les Saintes Écritures de l'Ancienne Alliance car le nom de Dieu s'y trouve. Le *Cardinal Manning* disait un jour aux Israélites : " Je ne comprendrais pas ma propre religion si je n'avais pas de respect pour la vôtre . "

Honorons les Saintes Écritures de l'Ancien Testament ! Ne permettons pas que *l'histoire biblique de l'Ancien Testament disparaisse des écoles*. Les récits qu'elle contient ont la plus haute valeur *pédagogique* s'ils sont bien choisis, traduits en un langage élégant et si le professeur s'entend à leur communiquer de la vie.

Pour nous catholiques, la Bible *n'est pas la seule* source de la Foi. Il en est à côté d'elle une seconde, la Tradition ecclésiastique. A côté du Livre biblique se tient celui qui enseigne dans la chaire ecclésiastique. Près du bon pâturage se tient le bon pasteur, auprès des pierres de taille le bon architecte. Et donc, pour nous catholiques, ce mouvement qui s'insurge contre Moïse, ce *Los Von Moses*, ne s'attaque-t-il pas au nerf essentiel de notre religion comme pour nos frères séparés qui tirent de la Bible tous les fondements de leur foi. Mais *nous tendons la main à nos frères séparés* pour défendre avec eux les livres saints de l'Ancien Testament et conserver au peuple allemand leurs enseignements, si précieux dans les écoles chrétiennes.

*Les Classiques allemands* ont mis à l'honneur les Écritures saintes de l'Ancien

Testament. Des accents bibliques retentissent dans les œuvres les plus anciennes de la littérature allemande, dans la chanson de Roland, dans la chanson du Graal, dans le Parsifal de Wolfram d'Eschenbach. De même dans la prière de Wessobrunn, du IX<sup>e</sup> siècle, dans la " Bescheidenheit " de Freidank et dans d'autres morceaux de la poésie gnomique allemande, nous trouvons des idées et des mots empruntés aux livres sapientiaux de l'Ancien Testament. La Bible ancienne est familière à Walter de la Volgelweide ainsi qu'à plusieurs autres troubadours. Et lorsque la littérature allemande est en pleine floraison, Klopstock se fait le chantre de la Messiade, Herder prône les poèmes hébraïques, et Goethe est attiré non sans doute par l'esprit religieux mais au moins par la beauté de la langue biblique et dans son *Faust* il s'inspire de l'Introduction du livre de Job ; c'est lui qui compara les Saintes Écritures au voile de Véronique : " Comme les traits du Seigneur s'imprimèrent sur le Linge des Linges, ainsi le Livre des Livres résonne souvent au plus profond de moi-même." Enfin, dans les pièces théâtrales des temps modernes, dans les mystères et dans les ouvrages en prose, on retrouve encore des poèmes imités de l'Ancien Testament, bien que parfois l'auteur, comme Hebbel dans sa " Judith ", se soit plus inspiré de la lettre que de l'esprit de la Bible. Il faudrait donc traiter d'imposteurs nos *classiques allemands* si nous voulions mépriser l'Ancien Testament et le bannir des écoles et des bibliothèques publiques. Il faudrait rayer d'innombrables expressions *du vocabulaire de la langue allemande*.

Il faudrait interdire toute allusion au fruit défendu et aux péchés qui crient vengeance ; au petit Benjamin et au chaste Joseph, aux Ténèbres égyptiennes et aux désordres babyloniens, à l'olivier de la paix et au bouc émissaire. Il faudrait renier *l'histoire spirituelle* de notre peuple. Honorons les Écritures saintes de l'Ancien Testament !

Un deuxième avertissement : Employons-nous, avec la grâce de Dieu, à *accomplir nous-même l'Ancien Testament*. Le Christ n'est pas venu pour abolir la Loi ou les Prophètes mais pour les accomplir. Une autre fois il a dit : " Il faut que cette parole qui est écrite s'accomplisse en moi " (Luc 22,37). Combien de fois Saint Matthieu ne répète-t-il pas : " ceci ou ceci est arrivé pour que la parole du Prophète soit accomplie ". Mais que veut dire accomplir l'Ancien Testament ? Cela signifie rendre parfait un ouvrage inachevé ; remplir jusqu'au bord ce qui est à moitié vide (la comparaison est tirée d'une mesure ou d'une Coupe), compléter ce qui est partiel. Cela signifie, pour parler en langage sensible, sortir le noyau de son écorce, passer de l'école préparatoire de l'Ancien Testament à l'école supérieure de l'Évangile, mener des copies au Prototype. L'Ancien Testament était bon, mais comparé à l'Évangile il n'est que partie, moitié, imperfection. Le Nouveau Testament l'a complété et a apporté toute la Révélation de Dieu . " Quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra " (1 Cor. 13,10).

Par la mère du Sauveur une *parenté de sang existait entre le peuple d'Israël et le Christ*. Mais la parenté de sang ne suffit pas dans le royaume de Dieu. Le Précurseur jetait à la face de ses auditeurs : Vous êtes fiers d'être les enfants d'Abraham ! " Eh bien, Dieu peut de ces pierres susciter des enfants à Abraham ! " (Matth. 3,9) Et au cours d'un sermon, comme on annonçait au Sauveur Lui-Même : " Ta mère et tes frères sont dehors et ils désirent te voir ", Il répondit : " Ma mère et mes frères ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique " (Luc 8,20). Ainsi le Christ repousse les liens du sang, il ne reconnaît que ceux *de la Foi*, il exige que l'on écoute la parole de Dieu. Celui qui est uni au Christ par le baptême et la foi vivante (Gal. 3 26,28), il le considère comme sa mère et son frère. Ainsi la question qui se pose n'est pas : Le Christ est-il né Juif ou Aryen ? mais : Sommes-nous incorporés au Christ par le baptême et par la Foi ? " Car dans le Christ Jésus ce n'est rien d'être Juif ou non-Juif ; ce qui est quelque chose c'est d'être une nouvelle créature " (Gal. 6,15). L'Ancien Testament était construit sur les liens du sang, le nouveau l'est sur les liens de la Foi. Et plus grave que le " péché contre le sang " est le péché contre la Foi.

*Le Christ est l'accomplissement personnel de l'Ancien Testament*. Par le Christ la Loi

et les Prophètes ont été accomplis jusqu'au dernier iota et au dernier trait de lettre, c'est-à-dire jusqu'à la moindre consonne et la moindre voyelle de l'alphabet hébraïque. Nous aussi nous devons pousser sur l'Ancien Testament, nous devons l'accomplir en nous. Cela signifie, en particulier, pour notre règle religieuse :

- Nous devons accomplir *les prières de l'Ancien Testament*. Les Psaumes, ces admirables et immortelles prières, ont été repris dans le bréviaire de l'Église. Même les prières des Macchabées, qui sont sans aucun doute des prières héroïques (1 Macch. 3,59), ont été conservées dans ce bréviaire. Mais les prières de l'Ancienne Alliance ne seront accomplies que si elles ne sont pas sur nos lèvres des paroles récitées par routine, mais si en esprit et en vérité elles sont dites au nom de Jésus.
- Nous devons accomplir *le jeûne et l'aumône*. Les Prophètes ont prêché le jeûne saint (Joel 2,12). Mais plus tard l'hypocrisie pharisaïque enleva au jeûne son caractère sacré et l'aumône fut publiée à tous les coins de rue. Or le jeûne et l'aumône ne seront accomplis dans l'esprit de l'Évangile que si le jeûne est observé dans l'humilité du cœur et l'aumône guidée non par un égoïsme pharisaïque mais par le véritable amour de son frère malheureux.
- Nous devons accomplir en nous *les usages de lustrations de l'Ancien Testament*. Combien de lavages minutieux et de purifications n'étaient-ils pas nécessaires avant que le lépreux ne fût reconnu pur, avant qu'un impur eût été extérieurement purifié " par le sang des boucs et des taureaux " (Heb. 9,13) ! Nous n'accomplirons ces usages que si nous délivrons nos âmes de la lèpre du péché par la contrition et la confession, si nous purifions l'homme intérieur par le sang de l'agneau divin.
- Nous devons accomplir *les lois de l'Ancienne Alliance sur les sacrifices*. Sans doute ne faisons nous plus de sanglants sacrifices d'animaux sur des autels fumants, mais nous accomplissons l'Ancien Testament en prenant part à la pure oblation des prémices qui, d'après la parole du Prophète, glorifie le nom du Seigneur parmi les peuples " depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant " (Mal. 1,11) .

Ainsi chacun doit par le Christ, avec Lui et en Lui, accomplir en soi-même l'Ancien Testament. De même que nous sommes sortis du royaume d'ombre de l'Ancien Testament pour entrer dans le royaume de lumière de l'Évangile, de même que nous avons cessé d'être, par la lettre, les esclaves de Dieu pour devenir par l'esprit ses enfants et que nous sommes passés du Judaïsme au Christianisme, de même la prière des lèvres a été remplacée par la prière au nom de Jésus ; le jeûne et l'aumône pharisaïques par l'humilité et l'amour, la propreté extérieure par la pureté du cœur, la victime des mains sanglantes par le pur sacrifice de nos autels. Et autant nous avons dépassé le Judaïsme de l'Ancien Testament, autant nous nous sommes élevés dans le Christianisme et gardons en nous l'Esprit du Christ et son Amour. Amen !

## II. – LES VALEURS MORALES DE L'ANCIEN TESTAMENT ET LEUR TRANSPOSITION DANS L'ÉVANGILE

*" Or, tout-ce qui a été écrit avant, l'a été pour notre instruction, afin que par la patience et la consolation que donnent les Écritures, nous possédions l'Espérance ." (Rom. 15,4.)*

Dans le dernier sermon de l'Avent nous avons examiné les valeurs des Livres saints du Judaïsme d'avant l'ère chrétienne, du point de vue de la Religion et de l'Histoire sacrée. Nous avons vu comment la notion biblique de Dieu témoigne d'une élévation d'esprit unique dans l'Histoire des civilisations de l'Antiquité, comment la notion du Rédempteur, brillant de l'éclat de l'Etoile du matin, illumine l'Avent de l'Ancienne Alliance. Nous avons encore examiné les valeurs liturgiques éternelles de l'Ancien Testament, des Psaumes et d'autres textes qui furent repris dans le Bréviaire, dans le Missel, dans toute la liturgie de l'Église. Dans le calendrier chrétien, les termes de Pâques et de Pentecôte nous viennent de l'ancienne Bible.

" Tout cela comme des préfigurations à notre usage " (1 Cor. 10,6). Et lorsque le prêtre de la Nouvelle Alliance offre le sacrifice de la Sainte Messe, il adresse au Seigneur cette prière :

Que Dieu veuille accepter ce sacrifice comme il a accepté le sacrifice d'Abel, le sacrifice d'Abraham et celui de Melchisédech.

Nous avons enfin examiné les *valeurs pédagogiques* de l'Ancien Testament, et à cause d'elles nous avons réclamé le respect des livres de Sion et le maintien de l'Histoire biblique dans les programmes des écoles allemandes. Sans doute une grande partie de l'Ancien Testament, comme les longs récits de guerre, les tables généalogiques aux innombrables noms, et même quelques-uns des sermons imprécatoires des Prophètes, n'a-t-elle qu'une *valeur passagère*. Mais une grande partie aussi, plus ou moins transposée ou revalorisée, a gardé pour les temps de l'Évangile *valeur éternelle*.

Les attaques les plus graves ne sont pas dirigées aujourd'hui contre les valeurs religieuses, *mais contre les valeurs morales* de l'Ancienne Alliance. Les menées les plus récentes contre l'enseignement de la Bible dans les écoles ont pris pour prétexte que le patriarche Jacob, le captateur d'héritage, Joseph l'Égyptien, l'accapareur de blé, et autres monstres, ne sauraient être donnés en modèles de morale aux enfants des écoles. Et contre l'Écriture Sainte de l'Ancienne Alliance, sur laquelle les fidèles de toutes les confessions chrétiennes posent la main avec respect pour le serment, de tels blasphèmes ont été proférés que l'on ne peut les répéter dans ce sanctuaire. C'est pourquoi j'ai choisi pour le sermon de ce deuxième dimanche de l'Avant ce thème : *Les valeurs morales de l'Ancien Testament et leur revalorisation dans l'Évangile*. L'épître dominicale commence aujourd'hui par le mot de Paul : " Tout ce qui a été écrit dans le temps passé a été écrit pour notre enseignement. " L'Esprit de Dieu qui a inspiré aussi bien les Saintes Écritures de l'Ancienne Alliance que celles de la Nouvelle, n'est pas seulement un esprit de vérité religieuse ; c'est aussi un esprit de sainteté et de propreté morale. C'est pourquoi ses livres ne traitent pas seulement de la règle religieuse, mais aussi de la règle *morale*. Ainsi, par l'étude et l'observance des Saintes Écritures nous n'augmentons pas seulement notre foi mais encore nous devenons meilleurs et plus moraux. Il s'agit encore aujourd'hui uniquement des Saintes Écritures du Judaïsme *d'avant l'ère chrétienne*. Nous plaçons cette méditation sous la protection de l'Immaculée Conception, de la fleur d'une blancheur liliale de l'Ancien Testament, de l'image sublime de la grandeur morale.



## 1. LES LUMIERES DE LA DOCTRINE MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

1. - La plus haute règle de l'action morale est la *Volonté de Dieu*. C'est pour cela que les Psaumes implorent : " Seigneur, montre-moi tes voies ! Envoie-moi ta lumière pour que je reconnaisse tes voies ! Pénètre-moi de ta force pour marcher dans tes voies et pour y persévérer sans écarts ! " La volonté de Dieu s'est exprimée par les dix commandements sur le mont Sinaï, dans une forme très concise et pourtant infiniment profonde. Sans doute la raison humaine, en s'inspirant du droit naturel, aurait-elle pu élaborer les dix commandements. Sans doute, la raison humaine pouvait-elle concevoir que pour qu'une communauté digne de l'homme fût viable, les hommes ne devaient pas se tuer, se tromper, se voler les uns les autres. Mais le Décalogue a reçu une plus grande clarté, une plus haute autorité et par là même est devenu immuable devant le libre arbitre de l'homme, du fait qu'il a été édicté comme la *révélation de Dieu* et signé du nom de Dieu. Je veux ordonner ainsi ta vie personnelle et ta vie à l'intérieur de la communauté, a dit le Seigneur : " Tu adoreras un seul Dieu, tu ne jureras pas Son Nom en vain, tu sanctifieras le jour du Seigneur. Tu honoreras tes père et mère, tu ne seras point homicide, tu ne commettras pas la luxure, tu ne prendras pas le bien d'autrui, tu ne rendras pas de faux témoignages. " Ces dix commandements sont les fondements éternels de la Morale universelle, valable pour toutes les communautés, les règles éternelles de la loi de tous les États et de toutes les juridictions, la pierre angulaire éternelle de la vie morale de toutes les familles, le flambeau aux dix branches dont les flammes illuminent aujourd'hui encore le monde.

Le Décalogue inscrit sur les Tables du mont Sinaï dépasse de tout un ciel, en valeur morale, *toutes les lois* de l'Antiquité non biblique. Cela à deux points de vue particuliers.

Tout d'abord la règle morale qui y est exprimée est basée sur la notion religieuse de Dieu. Sur la première Table sont inscrits les devoirs moraux de l'Homme envers Dieu. " Tu dois adorer le Seigneur, ton Dieu, honorer son nom, sanctifier son jour ! " Sur la deuxième Table ce sont les devoirs moraux de l'Homme envers l'Homme : " Tu dois veiller à sanctifier la vie de ta famille, respecter la vie et la santé de ton prochain, observer la fidélité conjugale, respecter le bien et l'honneur du prochain. " Ainsi aucun respect des droits de l'homme, aucune morale civique ne sont possibles, là où l'on ne trouve ni crainte de Dieu ni religion. La Loi du Seigneur ne peut être séparée du Seigneur de la Loi. Et dans le monde entier, ni une règle morale ni même un paradis ne sauraient être érigés s'ils n'ont pas pour base la Foi en Dieu.

Une deuxième et non moins grande supériorité du Décalogue est qu'il n'interdit pas seulement le mal apparent dans les mots et dans les actes, mais qu'il régit encore les intentions *cachées* et les soumet à la volonté de Dieu. " Soyez saint car je suis saint, moi, l'Eternel, votre Dieu " (Lévit. 19.2. 26 ; 21,8). Les lois de Babylone sont loin d'approcher de cette grandeur morale, parce que ceux de leurs préceptes qui sont bons se mêlent aux superstitions et aux formules magiques, parce que leurs dieux, et surtout la déesse Istar, ne peuvent être considérés comme des symboles moraux. Parmi les doctrines morales de l'Ancien Testament, ce sont les dix commandements du Sinaï qui répandent la lumière la plus radieuse.

2. - Il est conforme au caractère le plus profond de la Bible, livre de vérité, que la *vertu morale* de la *véracité* y soit au plus haut point exaltée, que tout mensonge, tout ce qui est discorde et dissimulation soit aussi fortement reprouvé. Le huitième commandement : " Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain " (Exode 20,16) est par excellence la loi protectrice de la vérité. Il faut être vrai soi-même pour comprendre la vérité. On ne doit pas osciller entre la vérité et le mensonge. " Le mensonge est une souillure pour l'homme "

(Eccli, 20,26). Et c'est façon de Pharisien que de parler " avec un cœur double " (Ps. 11,3). Un autre précepte pourrait tout d'abord nous surprendre : " Tu ne laboureras point avec un bœuf et un âne attelés ensemble. Tu ne porteras point ensemble des vêtements d'été et des vêtements d'hiver " (Deut, 22,10 et 11) Mais il faut entendre par ce langage parabolique de l'Orient : tu dois repousser tout principe de division, toute contradiction intérieure.

3. - *Le Livre des Proverbes* et les autres livres sapientiaux irradient, eux aussi, les claires lumières de la doctrine morale de l'Ancien Testament. Dans ces livres nous trouvons tout d'abord les règles de la bienséance et du savoir-vivre : " Si tu te trouves à table, ne convoite pas pour toi les premières places ni les meilleures friandises (Prov, 23,1-3; Eccli. 31,12-21) ; tu ne dois pas écouter aux portes (Eccli. 21-23) et tu dois mettre rarement le pied dans la maison de ton prochain (Prov. 25,17). " Parmi ces conseils on trouve également des règles de vie exprimées sous forme proverbiale, et que notre peuple a repris dans le trésor de ses propres proverbes : *Bien mal acquis ne profite jamais* (Prov. 10,2) ; *l'orgueil précède la chute* (Prov, 16,18). *Ce qu'on apprend dans la jeunesse on le retient dans la vieillesse* (Prov. 22,6). Ces règles de convenance pourraient aussi bien être inspirées par la sagesse indienne ou arabe. Elles prouvent seulement que même la vie quotidienne doit être conduite selon la règle morale.

Cependant les livres bibliques prêchent en outre une *sagesse* plus haute. Non la sagesse populaire, non la sagesse des écoles savantes, mais la règle de vie dictée par Dieu et qui prend ses racines et son couronnement dans la crainte du Seigneur (Prov. 1,7; 14,26). " Craindre le Seigneur et s'éloigner du mal " (Job 28,28), voilà la sagesse enseignée par les livres sapientiaux. La si fréquente exhortation que l'on y trouve : " Écoute, mon fils ", comme le ton doctrinal de ces livres, montrent bien qu'ils ont servi à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. C'est pourquoi, à tant de reprises, ils ordonnent le respect des parents, le respect du vieillard (Prov. 16,31) le respect de la femme (Prov. 14,1). Et c'est ici que les Livres saints brillent d'un éclat particulier : tandis que la femme des pays d'Orient non soumis à la loi biblique était une esclave sans droits, les livres bibliques la désignent dans le même temps comme la couronne de son mari (Prov. 12,4) ; et dans le quatrième commandement : " Tes père et mère honoreras ", la mère est présentée à l'enfant comme l'égale du père. Une telle estime de la femme n'a pas été découverte par l'esprit charnel de l'Orient.

Dans le dernier chapitre du Livre des Proverbes s'élève un chant de louanges à la femme vertueuse (31,10-31), qui peint la femme aimée de Dieu et nous énonce ses cinq premières qualités : le dévouement à sa famille, la joie dans le travail et dans la direction de la maison, la bonté envers ses domestiques et envers les pauvres, l'instruction et la piété. Ce chant, c'est le miroir éternel devant lequel toutes les femmes de tous les pays devront scruter leur conscience.

Comme pendant à ce tableau, on trouve dans le 31<sup>e</sup> chapitre du Livre de Job *le miroir éternel de la conscience des hommes*. C'est la louange d'un homme qui domine ses passions, garde la foi conjugale, est loyal dans le commerce (il s'agit sans doute là d'un marchand), qui respecte les droits de ses serviteurs et compatit à la misère des pauvres (sa porte doit rester ouverte à celui qui n'a pas de toit et la toison de ses troupeaux réchauffera celui qui a froid). Et tout cela pour l'amour du Très-Haut dans le Ciel, aux yeux duquel le maître et le serviteur sont égaux. Ces deux chapitres, les miroirs de vertus proposés à la Femme et à l'Homme, atteignent aux plus sublimes sommets de la morale biblique.

4. - Les *Lois alimentaires* de l'Ancienne Alliance, objet de tant de railleries, doivent être aussi regardées comme des gardiennes de la règle morale. Vous ne mangerez point la viande d'une bête qui a déjà mangé une bête (Exode 22,31). Vous ne souillerez pas votre âme en mangeant ce qui a rampé dans la poussière de la terre (Levit. 41,44). De telles lois

signifient : vous devez vous éloigner de tout ce qui est bestial, vous tenir à distance de *tout ce qui est poussière et serpent*. C'est la même idée que celle exprimée symboliquement par l'image de l'Immaculée qui écrase du pied le serpent dans la poussière. Loin tout ce qui est bestial, loin tout ce qui est païen ! La soumission aux prescriptions sur ce que, d'après la loi mosaïque, les Israélites doivent manger et sur ce qu'ils ne doivent pas manger, rappelle le mot de Paul parlant du "joug" de la loi (Gal. 5,1). Nous nous demandons si les enfants de ce temps apprenaient véritablement par cœur ces longues listes d'aliments où les animaux purs se trouvaient séparés des animaux impurs. Le sens de toutes ces lois alimentaires était : vous ne devez pas manger avec les païens sur la table desquels est servie la viande de porc (Lev. 11,7) et d'autres bêtes qui sont impures pour vous, et en général vous ne devez avoir avec eux aucune relation sociale. Ainsi les lois alimentaires ont dressé un mur entre Juifs et païens. Elles sont devenues superflues lorsque ce mur fut abattu dans la révélation à l'apôtre Pierre (Actes 11 ,5-10).

5. - Plus claire encore que d'abstraites et secs paragraphes, la lumière de la morale biblique brille dans chacun des vivants portraits de la grandeur morale. En terre d'exil le patriarche Joseph voit venir l'heure où il rendra son âme à Dieu et où il sera réuni à ses pères.

Il n'a pas été un spéculateur avide. Ouvrier de la Providence, économe prévoyant, il a fait durant les années grasses, amasser dans les greniers du roi le blé superflu. Il n'a pas voulu le jeter sur le marché mondial des Phéniciens. Il l'a mis de côté pour les années maigres et a ainsi sauvé le peuple de la famine. Il n'y a là aucun accaparement des denrées, parce qu'il s'agissait du service du peuple, et non d'un enrichissement personnel. Et maintenant, comme l'a déjà fait son père Jacob (Gen. 49,29), il réunit ses fils autour de son lit de mort et leur dit : " Après ma mort Dieu vous conduira dans le pays qu'il a promis à nos pères. Et vous emporterez mes os avec vous. " (Gen. 50,23; Exode 13,19). C'est là, dans la Terre Promise, que viendra le Rédempteur et son ombre s'étendra sur le tombeau des patriarches à Mambré. Quelle grandeur morale s'exhale de cette foi en la parole de Dieu ! L'incrédulité est obscurité, la Foi est rayonnement, elle jette une vive clarté, même aux heures les plus sombres.

Une autre étincelante figure de grandeur morale est Moïse, le guide du peuple, le plus grand législateur de l'Antiquité, initié à toute la sagesse des Egyptiens et, de plus, armé par le ciel de la baguette miraculeuse. Trois montagnes, comme trois bornes, se dressent sur le chemin de sa vie : l'Horeb où sur une hauteur solitaire il reçut du buisson ardent sa vocation et sa mission. Le Sinaï où, pour ainsi dire, en de silencieuses retraites, il s'entretint avec le Seigneur. Le Nébo, des hauteurs duquel il salua de loin la Terre Promise. Michel Ange a immortalisé dans le marbre ce grand conducteur d'hommes, l'archevêque Pyrker l'a chanté dans une épopée. Grand fut Moïse lorsqu'il leva la baguette miraculeuse et qu'il confondit les magiciens d'Egypte ; plus grand encore lorsqu'il tonna contre la danse autour du Veau d'or et dans sa sainte colère brisa les Tables contre les rochers ; mais c'est lorsqu'il déclara devant le Seigneur qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour son peuple révolté qu'il se montra le plus grand ! " Seigneur, pardonne-leur ce péché ! Sinon, efface-moi de ton Livre de vie ! " (Ex 32,31) Quelle *grandeur morale* s'exhale de cette prière du grand conducteur d'hommes qui aimait son peuple plus que la vie !

Un troisième exemple de grandeur morale nous est donné par Job, *le résigné*. Les combats de son âme nous sont magistralement décrits dans le livre qui porte son nom ! D'abord un mot de dévouement serein : " Nous avons reçu de la main de Dieu le bien, pourquoi ne recevrons-nous pas aussi le mal ? " (2.10). Puis la nature craintive devant la souffrance se rebelle, et dans un cri d'impatience il maudit le jour qui l'a vu naître. Puis encore il est partagé entre l'espérance et le désespoir, entre la volonté de vivre et celle de mourir. Et finalement, c'est le cri de son âme victorieuse de la tentation : " Je sais que mon vengeur est vivant " (19,25). Job n'est pas le modèle de la résignation spontanée mais de la résignation

acquise de haute lutte, et c'est en quoi précisément il est notre modèle. Notre modèle parce que notre nature aussi, craintive devant la souffrance, se révolte contre elle. Notre modèle parce que nous aussi, à travers toutes les luttes de l'âme, nous devons croire : mon vengeur est vivant !

" Tout ce qui a été, dans le temps passé, écrit l'a été pour notre instruction afin que par la patience ainsi que par la consolation que donnent les Écritures nous possédions l'Espérance ", afin que nous surmontions les faiblesses de notre foi et notre crainte devant la souffrance,

## 2. LES OMBRES DE LA DOCTRINE MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Nous défendons l'Ancien Testament contre le reproche d'être dénué de toute valeur, mais nous ne voulons pas tracer des mœurs du Judaïsme d'avant l'ère chrétienne un tableau trop éclatant. *Pour toutes les religions comme pour toutes les races, la réalité de la vie reste loin derrière l'idéal tracé par les commandements de la morale.* A côté de tant de lumières, il est des ombres profondes ; à côté de la vérité des mensonges nombreux ; à côté de la Sagesse beaucoup de folie ; à côté de la foi beaucoup d'incrédulité ; à côté de hautes valeurs morales, maintes moindres valeurs.

1 . – Le plus grave reproche adressé aujourd'hui à la doctrine morale de l'Ancien Testament, est d'être une morale d'intérêt. Dans ces dernières années, le quatrième commandement fut partout rejeté comme non-allemand parce qu'il comporte la promesse : Tes père et mère honoreras *afin de vivre longuement*. Le 13 novembre 1933, au Palais des Sports à Berlin, les Chrétiens allemands ont adopté cette résolution : " Nous attendons que notre église nationale se libère de tout ce qui n'est pas allemand, en particulier de l'Ancien Testament et de sa morale juive de l'intérêt. " Il est vrai : Les hommes pieux de l'Ancien Testament attendaient aussi en récompense de leur piété une prospérité temporelle. Ils espéraient que leurs greniers " seraient remplis de blé et que leurs cuves regorgeraient de moût " (Prov. 3,10). Que la crainte de Dieu leur apporterait " une couronne de grâce " (4,8) et " augmenterait leurs jours " (10,27). Mais il est faux de prétendre que le quatrième commandement inculque aux enfants une notion mercenaire de leurs rapports avec Dieu, magnifie et sanctifie une soif de lucre qui n'est pas allemande. Sans doute est-ce le sommet de la moralité que de marcher sur le chemin de la vertu par pur amour de Dieu et du Bien, sans espérer une récompense immédiate ou future, et d'atteindre ainsi à l'idéal moral. Mais pour atteindre à des hauteurs si sublimes il n'est que les saints, dont l'un disait à Dieu : " Seigneur je t'aime non pas parce que tu sauves mon âme et que tu me protèges de l'Enfer, je t'aime uniquement pour l'amour de toi. " Un éducateur prudent ne pourra donc pas dès l'abord faire appel aux mobiles moraux les plus élevés, lorsqu'à l'école il expliquera à l'enfant le quatrième commandement, et les hommes moyens, eux aussi, ont besoin dans les heures de faiblesse et de découragement de se raccrocher aux promesses du Seigneur et d'espérer de Lui, longue vie et prospérité. Si quelqu'un vient m'affirmer qu'il fait le bien purement et simplement pour l'amour du bien, sans en attendre aucune récompense, je lui dirai : Ami, ou bien tu es un saint – et l'un des rares – ou bien un hypocrite qui s'abuse lui-même. Ceux qui combattent l'Ancien Testament pour les promesses qui s'y trouvent sont-ils vraiment si éloignés de toute idée de gain qu'ils n'attendent jamais de leurs services de la reconnaissance, un surcroît de salaire, un avancement ou quelque autre avantage ? Le Christ a répondu à l'apôtre qui lui demandait : " Qu'avons-nous donc à attendre ? " (Matth. 11,27). - " Votre récompense sera grande " (Luc 6,23-35) . " Apprenez de moi à être doux et humble de cœur et vous trouverez du repos pour vos âmes " (Matth. 11,29). Une doctrine morale qui s'adresse à tous les hommes doit aussi, à côté des mobiles les plus parfaits, se servir de mobiles moins élevés.

2. – Une ombre s'étend également sur quelques récits et sur quelques textes de l'Ancien Testament qui sont choquants pour la morale. Onan a donné son nom à un vice effroyable. Thamar a vendu son honneur sur la voie publique. Ailleurs, la Bible parle encore de l'impudence de Cham, des filles de Loth, de Rahab, la prostituée de Jéricho. Dans le livre des Proverbes, la folie joue le rôle d'une fille de rues. Dans le Cantique des Cantiques, on trouve quelques passages osés, et plus encore dans le texte hébraïque que dans les traductions ; de même dans le livre d'Ézéchiel. Les Écritures Saintes ont rapporté toutes ces choses trop humaines dans la langue du temps, dans la langue de ce peuple primitif de bergers. Mais elles n'ont pas pour cela approuvé ces scandales et voulu rendre moral ce qui est immoral. Au contraire. Elles montrent aussi que le châtement suivait de près le crime, comme pour Onan ; et les Prophètes qui jetaient sans crainte la vérité à la face des grands de leur temps ont même annoncé au royal adultère le châtement de Dieu (2 Rois. 12, 10). Aussi longtemps que Dieu prendra pour ouvriers de son salut des *hommes* et non les purs esprits du ciel, aussi longtemps s'accompliront des actions trop humaines. Aucun pharisien n'osera prétendre que tous ces vices ont disparu chez les peuples de la Nouvelle Alliance. Grâce à Dieu, au cours de ces derniers mois, la vie publique de notre peuple fut débarrassée comme par un balai de fer de beaucoup d'immoralités ; mais ce serait tenir le langage du Juif pharisien que de remercier Dieu d'être meilleurs que les autres races, et de ce que nos grandes villes sont des jardins de vertu en comparaison de Sodome et de Gomorrhe.

Une chose est juste ; la Bible complète ne doit pas être mise dans les mains de jeunes élèves des écoles. La Sainte Écriture est écrite pour les hommes moralement formés. Déjà la synagogue de l'Ancienne Alliance avait interdit à la jeunesse, le Cantique des Cantiques et le livre d'Ézéchiel, parce que quelques-uns de leurs textes pouvaient enflammer des âmes neuves, promptes à prendre feu. Au lieu de la Bible complète avec ses 1335 chapitres, il serait très suffisant de présenter à la jeunesse des écoles une anthologie des plus belles histoires bibliques. Mais qui voudrait supprimer toutes les histoires bibliques du programme scolaire éteindrait bien des étoiles au firmament des enfants. Après ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons admettre entièrement l'affirmation des professeurs du congrès de Brême, en 1905 : " Les conceptions morales de l'Ancien Testament sont devenues étrangères à notre temps. " Si cette affirmation est valable pour quelques textes, l'Ancien Testament reste au contraire dans sa totalité la chronique de cette merveilleuse pédagogie divine, qui se montrait indulgente aux faiblesses de ses enfants, et pourtant atteignait son but.

3. – Il est aussi, pour le sentiment chrétien, une ombre qui s'étend sur les Psaumes de malédiction et les Chants de vengeance de l'Ancienne Alliance. Le chantre du Psaume 69 supplie : " Seigneur, accours à mon aide " pour que je massacre mes ennemis. Le chantre du Psaume 109 souhaite que la malédiction revête son ennemi comme d'un vêtement, qu'elle pénètre dans son intérieur comme l'eau qu'il boit et dans ses os comme l'huile dont il s'oint. Le chantre du Psaume 138 prône hautement devant Dieu qu'il " hait ses ennemis d'une haine ardente. " Ces ennemis, vraisemblablement les hommes d'Héliodore qui ont pillé les trésors sacrés, étaient regardés par le psalmiste, gardien des choses sacrées, comme ses ennemis personnels et, dans son zèle pour la gloire de Dieu, il croit devoir répéter à leur égard la malédiction que Dieu a jetée sur toute la race des serpents. Et dans d'autres chants vengeurs encore, apparaît l'idée de vengeance par le sang, qui était alors reconnue licite. Le Christ a fait justice de ces chants de vengeance. " Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil, dent pour dent (Matth. 5,38). Mais moi je vous dis : aimez vos ennemis, faites le bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent " (Matth. 5,44). Tandis que cette malédiction nous vient des temps les plus reculés : Lamech sera vengé non seulement sept fois, mais septante fois sept fois (Gen. 4,24), le Christ parodiant à dessein la forme de la

malédiction du premier livre de la Bible, lui a opposé son nouveau commandement : tu pardonneras à ton frère qui t'a offensé ; je ne dis pas sept fois mais septante fois sept fois (Matth. 18,22).

Nous nous trouvons ici devant la loi de la morale chrétienne la plus difficile à concevoir pour l'âme germanique. Le précepte de l'amour du prochain n'a, il est vrai, pas aboli celui de l'amour de soi, ni le droit de s'affirmer soi-même ; mais dans le royaume du Christ, la force de souffrir doit exister à côté de la force d'agir ; et à côté de la vertu active doit exister la vertu pour ainsi dire passive de la patience et du pardon par amour du prochain, vertu qui porte en soi plus de force et de grandeur morale que l'énergie combattive. Nous n'avons pas d'autre choix : *ou bien nous sommes les enfants du Christ, ou bien nous retombons dans le judaïsme pré-évangélique et ses chants de vengeance.*

4. – Une ombre s'étend encore sur maintes figures bibliques. Ainsi le *patriarche Jacob* donne raison aux attaques des adversaires de l'Ancien Testament pour qui le " vrai Jacob " est synonyme d'imposteur et de captateur. D'accord avec sa mère, il a par une supercherie extorqué la bénédiction de son père aveugle, et privé son frère de son droit d'aînesse. L'Écriture Sainte rapporte ces faits sans les approuver. Et nous ne tentons, nous ne cherchons aucun savon noir pour laver le patriarche Jacob de l'accusation d'imposture. Le forfait de Jacob jette une ombre épaisse sur sa figure.

Comme tout ce qui nous vient de l'Ancien Testament, ceci aussi a été écrit pour " *notre instruction* ". Le Tout-Puissant peut écrire droit sur des lignes tordues et se servir de la méchanceté des hommes pour mener à bien leur salut. Or, le droit d'aînesse ne comportait pas seulement le droit véritable sur le sol et autres biens temporels. Pour les patriarches, le droit d'aînesse représentait encore le privilège d'être l'aïeul de la souche porteuse de la promesse et qui devait donner naissance à Celui qui écraserait le Serpent. Et lorsque ce droit est passé de la tête d'Esau sur celle de Jacob, cela signifia : ce n'est pas le privilège de la naissance, ce n'est pas le privilège de la chair et du sang qui doit décider seul. Le Seigneur conserve toute liberté dans son élection et il lui est loisible de désigner un puiné comme aïeul du Christ.

L'ombre du mensonge assombrit aussi la figure de l'héroïne *Judith de Béthulie*. La ville de ses pères assiégée par les Assyriens est dans le plus grand péril. Si quelque secours n'arrive pas dans l'instant, la ville est perdue avec les habitants, ce qui signifiait alors d'après le droit de guerre : mort et destruction. Alors Judith se pare de ses plus beaux bijoux, sort de la ville et se dirige vers le camp ennemi pour tuer Holoferne. Aux sentinelles qui l'interrogent elle ment en déclarant qu'elle veut passer chez les ennemis parce que la cause de son peuple est perdue. Un nouveau mensonge lui permet de parvenir jusqu'à Holoferne et d'endormir sa méfiance ; alors, elle lui tranche la tête (Judith 8,15). Judith a agi, sans doute, de bonne foi, pensant qu'elle pouvait *pour le prix d'un mensonge* sauver son peuple et sa patrie. Mais maintenant les gardiens des mœurs viennent, et déclarent dans un livre qui circule partout : " L'Ancien Testament est un livre plein de mensonges et de tromperies juives. " Posons-nous pourtant cette question : si le peuple et la patrie se trouvaient, comme Béthulie, devant la certitude d'une destruction imminente, et que vous puissiez sauver par un mensonge votre peuple et votre patrie, viendriez-vous me déclarer d'un cœur tranquille : on ne doit pas mentir ? Oserez-vous placer moralement l'héroïne biblique qui a fait monter vers le Seigneur ses chants de louanges (Judith 16) plus bas que la Kriemhild germanique avec son chant de haine ? Que celui de vous qui est sans péché jette la première pierre à l'héroïne de Béthulie. Malgré ses mensonges, Judith reste un *exemple pour la jeunesse féminine, non parce qu'elle a menti mais parce qu'elle a aimé son peuple et sa patrie.*

Pour beaucoup, l'auteur du livre de l'Ecclésiaste jette aussi une ombre sur les valeurs morales de l'Ancien Testament. L'auteur du petit livre, qui porte le nom d'Ecclésiaste ou de prêcheur, s'est avancé loin sur la voie de l'erreur avant d'atteindre à la foi en Dieu et en l'Au-

delà. Avec la même franchise que saint Augustin dans ses *Confessions*, il nous décrit les erreurs de sa jeunesse. Il a d'abord voulu jouir de la vie selon les principes d'Épicure, s'adonner à la bonne chère et à la vie voluptueuse, Puis il perdit aussi Dieu et déclara que tout était vanité (*omnia vanitas*). Mais finalement il a retrouvé son Dieu, et alors il a crié à ses compagnons : " Pense à ton créateur pendant les jours de ta jeunesse ! Dieu t'appellera pour tout en jugement " (Eccl. 12,1.13). Malgré ses erreurs, cet homme *reste en exemple aux jeunes gens*, non parce qu'il a erré, mais parce qu'il a fait preuve de bonne volonté et retrouvé la grâce de Dieu pour croire. Cela aussi a été écrit " pour notre instruction ". Les personnages de la Bible n'ont pas été des *saints nés*. Ils ont senti la loi dans l'esprit et " l'autre loi dans la chair " (Rom. 6,23). Mais ils étaient assez droits pour reconnaître leurs forfaits et revenir sur leurs erreurs ; c'est pourquoi ils sont donnés en modèles de morale à la jeunesse de tous les temps. La force de la grâce divine se réalise pleinement dans la faiblesse de la nature humaine (2 Cor. 12,9).

Le Christ n'a pas soufflé les lumières de la doctrine morale de l'Ancien Testament. Il a revalorisé les valeurs morales de la période pré-évangélique, dans l'Évangile. Il a assigné à l'effort moral des buts plus élevés, exhaussé l'édifice de l'ordre moral, accordé aux âmes qui combattent des grâces suffisantes pour vaincre. " Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé " (Rom. 5,20). En particulier le Christ a placé le Décalogue à la base de la règle morale chrétienne et l'a revalorisé en prêchant la loi mosaïque comme Sa loi. " Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements " (Matth. 19,17). Le Christ a résumé dans un précepte d'amour la diversité des commandements de l'Ancien Testament et ainsi, comme le dit Saint-Paul (Rom. 13,17), la loi pré-évangélique a été accomplie. Nous n'avons aucun droit de déclarer impur ce que le Christ a déclaré pur et a assumé dans son Évangile.

Mais bien plutôt nous pouvons et nous devons nous délivrer des ombres de la doctrine morale de l'Ancien Testament. La libération qu'on nous propose aujourd'hui, " loin de nous l'Ancien Testament ! " (*Los von Alten Testament*), ne peut avoir de sens pour nous que si l'on entend par là le rejet des ombres de l'Ancien Testament, le rejet de tout ce que représentaient Cham, Onan et Thamar ! " Frères, écrit l'apôtre Paul, vous avez été appelés à la liberté des enfants de Dieu ", vous avez rejeté le joug de l'ancienne loi, " mais que votre liberté ne serve pas d'excitation à la chair. " (Gal. 5,13.19). Le rejet de l'Ancien Testament peut seulement signifier pour nous : rejet du pharisaïsme qui parle si peu des nombreuses lumières de l'Ancienne Alliance et tant de ses ombres pourtant rares, qui ne trouve que des lumières dans son propre peuple et que des ombres dans les autres races ! Rejet des chants de malédiction et de vengeance de l'Ancien Testament, doit signifier : la haine n'est pas une vertu chrétienne, contre qui d'ailleurs qu'elle s'exerce. La soif de vengeance est un retour au judaïsme d'avant l'ère chrétienne. Rejet de la fausseté d'un Jacob et de la soif de jouissance d'un Ecclésiaste doit signifier : nous devons nous libérer des ombres de la vieille doctrine morale juive !

Et c'est parce que quelques personnages de l'Ancien Testament, même parmi les aïeux maternels et paternels du Christ, n'ont pas dominé les passions de leur nature non rachetée, qu'a retenti avec d'autant plus d'ampleur durant l'Avent, le cri des non-rachetés, vers le Rédempteur. Rien n'atténuera la grandeur morale qui s'exhale de cette soif du Sauveur, cette " Fermeté dans l'Espérance " de l'Humanité d'avant le Christ. Les Justes de l'Ancienne Alliance ne l'ont pas vu et pourtant ils ont cru en lui. Des temps les plus reculés ils sont venus à Son devant avec leur foi et leur désir. Nous, les enfants de près, nous n'avons pas le droit de rester en arrière. Nous devons, durant ces semaines de l'Avent, préparer nos âmes et aller à la rencontre. de l'Enfant-Dieu de Noël. Heureux ceux qui ont soif d'être sauvés, car leur désir sera exaucé. Amen.

### III. – LES VALEURS SOCIALES DE L'ANCIEN TESTAMENT

*Extrait du Lévitique 19,9-19 :*

9. *Quand tu feras la moisson dans ton pays, tu laisseras un coin de ton champ sans le moissonner et tu ne ramasseras pas ce qui reste à glaner.*

10. *Tu ne cueilleras pas non plus les grappes restées à ta vigne, et tu ne ramasseras pas les grains qui en seront tombés. Tu abandonneras cela au pauvre et à l'étranger. Je suis le Seigneur, votre Dieu.*

11. *Vous ne déroberez point, et nous n'userez ni de mensonge ni de tromperie les uns envers les autres.*

12. *Tu ne jugeras point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis le Seigneur.*

13. *Tu n'opprimeras point ton prochain, et tu ne raviras rien par violence.*

*Tu ne retiendras point jusqu'au lendemain le salaire du mercenaire.*

14. *Tu ne maudiras point un sourd, et tu ne mettras devant un aveugle rien qui puisse le faire tomber ; car tu auras la crainte de ton Dieu. Je suis le Seigneur.*

15. *Tu ne commettras point d'iniquités dans tes jugements : tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice ...*

18 .... *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

*Je suis le Seigneur.*

19. *Vous observerez mes lois.*

Les Saintes Écritures de l'Ancien Testament sont un don de l'Esprit de *Vérité* et par là même une école fondamentale pour l'ordre *religieux*. Les Saintes Écritures de l'Ancien Testament sont un don de l'Esprit de *sainteté*, et par là même une école préparatoire pour l'ordre *moral*. Les Saintes Écritures de l'Ancien Testament sont un don de l'Esprit de *justice* et d'*amour* et par là une école préparatoire pour l'ordre *social*. Le premier dimanche de l'Avent nous avons traité des valeurs religieuses et civilisatrices de l'Ancien Testament, le deuxième dimanche de l'Avent de ses valeurs *morales* ; nous voulons aujourd'hui examiner les valeurs *sociales* de l'Ancien Testament. Est social tout ce qui se rapporte à la vie de communauté des hommes, tout ce qui contribue à construire l'édifice de la vie publique, tout ce qui concerne l'assistance publique, les rapports de chaque individu avec sa famille et avec l'État, les droits de l'ouvrier, la justice publique, l'économie publique. Pour cette étude des " valeurs sociales de l'Ancien Testament ", nous considérerons en particulier *deux groupes de livres* : le Pentateuque de Moïse qui contient le texte des lois, et les livres des prophètes qui commentent ces lois et en contrôlent l'application. Je m'en tiendrai, pour l'ordre des idées principales que je développerai, à la citation que je viens de faire d'après le livre de Moïse, le Lévitique, chapitre 19<sup>e</sup>.

Appartient-il à la chaire de prêcher sur les anciennes règles juives de morale et d'économie ? Cela lui appartient parce que l'Esprit Saint, la langue de feu de l'Évangile, a aussi parlé par la bouche des prophètes de l'Ancien Testament. Dans l'ancien État théocratique, les lois de Dieu étaient lois de l'État. Le même livre, la Thora mosaïque, servait à la fois de livre de prière et de code civil. Les prêtres étaient à la fois les serviteurs du sanctuaire et les officiers du droit public. Les prophètes étaient à la fois les gardiens de la règle religieuse et les constructeurs de la règle sociale. Je ne ferai pas sur ces questions un discours académique. Ce sermon restera tel que chacun pourra en *faire personnellement une application morale à sa*



vie. Que l'Esprit Saint qui a parlé par la bouche des prophètes éclaire notre intelligence et nos cœurs !

## 1. - DU DROIT DES PAUVRES DANS L'ANCIENNE BIBLE.

Le même Dieu qui a eu pitié dans l'Évangile de la misère du peuple, a pourvu aussi dans l'Ancienne Loi au secours des pauvres par des lois fiscales spéciales : " Quand tu feras la moisson dans ton pays, tu laisseras un coin de ton champ sans le moissonner et tu ne ramasseras pas *ce qui reste à glaner*. Tu ne cueilleras pas non plus les grappes restées dans ta vigne et tu ne ramasseras point les grains qui sont tombés. Tu abandonneras cela au pauvre et à l'étranger ". Dans le cinquième livre du Pentateuque, cette loi d'assistance est encore répétée presque dans les mêmes termes (Deut. 24,19-22). Le possesseur de la terre ne doit être ni avare ni ladre, il ne doit pas récolter jusqu'aux derniers épis de son champ, jusqu'aux dernières grappes de sa vigne, il ne doit pas abattre jusqu'aux dernières olives de l'olivier, mais abandonner la glane aux pauvres et au voyageur. *L'effet éducateur* que cette loi, dans son expression riante et populaire, a eu sur le peuple, est certain. Que l'on pense qu'à chaque récolte les parents devaient rappeler à leurs enfants le droit du pauvre sur la glane !

Une deuxième loi d'assistance exigeait la *dime triennale*. Tous les trois ans, le grand comme le petit propriétaire devaient déposer devant leur porte la dime de leurs produits pour les Lévites, qui ne possédaient ni part ni héritage, ainsi que pour les veuves et les orphelins (Deut, 14,28). Tous les sept ans, ce que la terre produisait de soi-même pendant l'année de sabbat, était laissé aux serviteurs, aux ouvriers et aux étrangers (Lév. 25,4-7). Beaucoup entendront peut-être pour la première fois que le commandement " tu aimeras ton prochain comme toi-même " avait déjà été proclamé dans le Pentateuque mosaïque (Lév. 19,18) avant de l'être dans l'Évangile. Et le précepte que l'on doit faire l'aumône avec joie et spontanéité (Prov. 3,28) paraît lui aussi, inspiré par la morale des temps modernes alors qu'il nous vient de l'Ancienne Bible . " Tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras point ta main " devant ton frère indigent (Deut 15,7).

La *liturgie de l'Ancien Testament* vise également à inculquer au peuple les mêmes *principes d'assistance*. Les jeunes mères devaient, quarante jours après la naissance de leur premier-né, porter celui-ci au Temple, et à cette occasion devaient offrir le sacrifice d'un agneau et de deux pigeons. Mais si elles étaient trop pauvres pour offrir un agneau, il suffisait qu'elles sacrifiassent un couple de tourterelles (Lév. 12,6-8). Si un homme ou une femme devaient offrir un sacrifice de péché pour avoir par superstition consulté une sorcière, il était exigé dans ce cas un agneau et une chèvre ; mais si l'homme ou la femme n'avaient pas de quoi se les procurer, *il suffisait d'un couple de tourterelles* (Lév. 5,6). Et pour ceux qui étaient très pauvres, la loi se contentait d'un seul de ces pigeons ramiers que l'on pouvait capturer à la campagne ou même d'une poignée de fleur de farine que l'on jetait sur l'autel en offrande. Le pauvre qui ne possède pas de troupeau, ne doit pas être exclu du Temple ni de la grâce de l'oblation par sa pauvreté ! C'est le sens des lois d'assistance de l'ancienne liturgie. Et cette mansuétude sociale, ces égards envers les pauvres restaient en exemple pour les temps à venir.

## 2. - DU DROIT PRIVE DANS L'ANCIENNE BIBLE.

La *deuxième idée* exprimée par notre citation du Pentateuque mosaïque contient les traits généraux du droit privé de l'ancienne Bible.

1. – Dans les préceptes " Vous ne déroberez point, vous n'userez ni de mensonges ni de tromperies envers votre prochain, vous ne ferez aucun tort à votre prochain ", *la propriété privée*, cette puissante colonne de l'ordre social, se trouve, comme dans les dix

commandements, légitimée par le sceau de Dieu et protégée par lui. Les temps ne sont pas loin où, parmi les communistes, on entendait monter ce cri : la propriété privée est un vol, une spoliation du peuple. Aujourd'hui, ces voix se sont heureusement tues. Lorsque la terre de Chanaan fut mesurée et répartie entre le peuple d'Israël, chaque tribu, à l'exception de la tribu de Lévi, qui était la tribu de prêtres, reçut une part déterminée de territoire qui, à l'intérieur de chaque tribu, fut distribuée entre les familles. Cette répartition de la Terre sainte avait, outre sa raison économique, une raison religieuse : avec sa part de terre promise, chaque famille recevait en même temps le témoignage qui lui garantissait aussi une part dans le royaume de l'Oint, quand les temps seraient accomplis. Car les principes religieux et économiques étaient toujours étroitement liés.

2. – La Loi et les prophètes ne sont pas seulement intervenus dans la vie publique pour faire respecter les droits de Dieu, mais ils ont aussi défendu les *droits des hommes*, proclamé le respect de la dignité et de la personnalité humaines, le droit à l'honneur et à la liberté, l'égalité des hommes sans considération de la personne extérieure. Là où l'on rencontre la soumission aux droits de Dieu, l'on rencontre aussi le respect des droits de l'homme. La personnalité morale doit conserver sa *propre responsabilité en face de la famille*. Si fortement lié que fût l'individu à sa famille, dans la prospérité comme dans le malheur, la loi mosaïque n'en proclame pas moins sa responsabilité personnelle : " On ne fera point mourir les pères pour les enfants et l'on ne fera point mourir les enfants pour les pères. On fera mourir chacun pour son propre péché " (Deut. 24,16). Les prophètes ont aussi répété cette loi nouvelle et déclaré : " Le fils ne portera point l'iniquité du père et le père ne portera point l'iniquité du fils " (Ezech. 18,20). Et cette responsabilité personnelle est encore soulignée plus nettement dans l'Évangile où l'individu, pour l'amour du Christ, doit même s'opposer à sa famille (Matth. 10,35).

La personnalité morale doit conserver sa liberté *personnelle vis-à-vis de la masse*. L'individu a le droit de repousser la dictature de la rue et de la masse. Une parole reste, fière et sainte, premier évangile de la liberté personnelle : " Tu ne suivras point la multitude et tu ne te mettras point du côté du grand nombre " (Ex. 23,2) ! Sans doute y a-t-il abus de liberté lorsque celle-ci devient un manteau pour couvrir la méchanceté (1 Pierre 2,16), mais la liberté personnelle n'en reste pas moins un droit sacré.

La personnalité morale doit conserver son *intégrité vis-à-vis de l'État*. Dans le monde où vivaient les prophètes, la seule forme d'État connue était celle de l'État absolu, au milieu duquel l'individu était perdu comme la goutte d'eau dans l'immense océan. Ainsi en Égypte chez les Pharaons, ainsi à l'Est chez les Assyriens. Le droit privé mosaïque n'a pas libéré l'individu des liens qui l'attachent à l'État et n'a pas non plus porté atteinte à la loi fondamentale : Droit public avant Droit privé. Mais l'individu ne saurait être avili, dépossédé de ses droits et de sa personnalité pour que l'État affirme son droit. L'individu doit rentrer dans l'ordre public et se soumettre à lui, mais il ne doit pas être par là ravalé au rang d'un zéro et d'un esclave sans droits. L'Histoire biblique nous rapporte que le roi Achab avait exigé d'un petit paysan qu'il abandonnât sa vigne, afin de permettre au roi d'arrondir sa propriété. Mais Naboth se refusait à céder l'héritage de ses pères. Alors la reine Jézabel, le démon fait femme, fit entendre de faux témoins et après un court procès, Naboth fut lapidé et spolié de sa vigne. Mais pour cette action qui était une atteinte horrible aux droits naturels de l'homme, le roi subit la sévère condamnation du Dieu des armées (3 Rois 21,1-19).

3. – En dehors des droits sociaux proprement dits de l'homme, de n'être ni volé ni trompé, il existe encore d'autres *droits et devoirs sociaux*, qui ne figurent pas sur les tables de la loi mosaïque, mais qui sont inscrits sur celles du cœur humain. Les versets de la loi mosaïque dont nous avons donné lecture nous mènent à la connaissance de ces droits par deux

exemples d'une incomparable profondeur : " *Tu ne maudiras point un sourd, tu ne mettras pas devant un aveugle rien qui puisse le faire tomber, tu auras la crainte de ton Dieu* ". Même si le sourd ne peut entendre ton injure, le Seigneur l'a entendue. Même si l'aveugle ne peut voir la pierre sur le chemin, le Seigneur a vu ta méchanceté. Et c'est pourquoi il est ajouté ici : " *Tu auras la crainte de ton Dieu* ". Le législateur ne peut dénombrer tous les cas particuliers qui peuvent se présenter à propos de la règle morale. Mais il suffit que par ces exemples particuliers les hommes apprennent à se traiter mutuellement avec égards et acquièrent le sens social nécessaire à leur vie commune.

### 3. - DU DROIT DU TRAVAILLEUR DANS L'ANCIENNE BIBLE.

La *troisième idée* qui est apparue dans notre citation de la loi mosaïque a trait au droit du travailleur : " *Tu ne retiendras point jusqu'au lendemain le salaire du mercenaire* ". Cette magnifique parole sur la valeur sociale du travail et sur les droits sociaux du travailleur, est comme un signal de feu sur les montagnes de l'Antiquité biblique. Ici aussi les prophètes ont repris les lois du Pentateuque : " Malheur à qui fait travailler sans payer et sans donner de salaire " (Jer. 22,13) ! Dans un temps, dans une société, où partout le travail était regardé comme le signe de l'esclavage, la *dignité morale du travail* a été reconnue dans le Livre des livres. La même loi qui a désigné le sabbat comme jour de repos, a déclaré le travail heureux et voulu que chacun, et non pas seulement l'esclave, subvienne lorsque cela était possible à ses besoins par son propre travail, jouisse des fruits de son propre travail (Ps.127,2), et non pas qu'il se nourrisse du pain de la mendicité et de la charité. Le pain quotidien ne doit pas tomber toujours du ciel comme la manne dans le désert. Et le coffre à farine ne doit pas partout se remplir par miracle comme pour la veuve de Sarepta.

Dans l'histoire des civilisations reste au moins à l'Écriture Sainte le bénéfice de cette prouesse sociale d'avoir rompu avec l'esclavage et réclamé le salaire pour le travailleur . " *Tu ne retiendras pas jusqu'au lendemain le salaire du mercenaire* . " Un autre passage de la loi (Deut. 24,14) exige une fois encore " *de ne pas refuser le salaire* ", et le livre de Tobie (4,15) répète le même précepte : " *Tu donneras le salaire à ton mercenaire le plus tôt que tu pourras, et ne retiendras jamais longtemps le prix du travail* . " Le catéchisme parle le langage de la Bible lorsqu'il condamne la rétention du salaire gagné, comme un péché qui crie vengeance. Aujourd'hui nous devons appliquer la loi biblique qui ordonne de payer le jour même le salaire du jour, à l'artisan et à l'ouvrier qui luttent pour leur pain et qui souvent doivent attendre si longtemps le règlement de leur dû.

### 4. - DE LA JUSTICE DANS L'ANCIENNE BIBLE.

1. – Notre citation sur l'édification d'un ordre social en vient aussi à parler de la justice dans l'ancienne Bible : " *Tu ne commettras point d'iniquité dans tes jugements : tu n'auras point d'égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice* . "

*L'équité incorruptible* dans la justice publique est le *soutien le plus puissant de l'ordre social*. Les prophètes ont prononcé des paroles de menace dans leurs sermons imprécatoires contre les manquements à la Justice de Dieu, contre les transgressions morales, surtout dans les grandes cités, contre la soif de jouissance et de dissipation, contre l'âpreté du gain et contre l'usure, contre l'exploitation de ceux qui sont pauvres et faibles. Mais ils ont sonné plus violemment la trompette lorsque la justice publique abandonne son impartiale équité, lorsque

le pauvre est condamné en raison de sa pauvreté, le puissant acquitté en raison de sa richesse, lorsque des cadeaux achètent son jugement au juge vénal et lui font verser le sang innocent (Ezéch. 22,12 et dans plusieurs autres passages). L'équité est tout spécialement exigée vis-à-vis de quatre catégories de personnes : les pauvres et les étrangers, les veuves et les orphelins, qui n'ont aucune protection. Les prophètes, à maintes reprises, ont donné l'exemple en prenant eux-mêmes la défense du faible (Isaïe 10,1 ; Jer. 22,3). Ils ont lancé leurs foudres même contre les rois et les prêtres. Je n'ai que faire de vos sacrifices si vous ne cherchez point la justice, si vous ne protégez point l'opprimé et ne faites pas droit à l'orphelin (Is. 1,10-17).

2. – La loi mosaïque et ses interprètes ont exigé que le droit et la justice soient respectés dans les *affaires de la vie privée et dans les relations commerciales* comme dans l'administration de la justice publique. " La balance fausse est en horreur à l'Éternel " (Prov, 11,1; 16,11 ; 20,23) . " Vous aurez des balances justes, des poids justes, des boisseaux justes, des mesures justes" (Lév. 19,36). " Maudit soit celui qui déplace les bornes de son prochain " pour agrandir son champ (Deut. 27,27).

3. – Le *droit criminel biblique* contient beaucoup de prescriptions qui paraissent cruelles à notre sentiment chrétien et moderne. Mais depuis que le code des lois pénales édictées par le roi babylonien Hammurabi, qui a vécu au troisième millénaire avant Jésus-Christ et fut contemporain d'Abraham, a été retrouvé dans les sables du désert, gravé en caractères cunéiformes sur des blocs de pierre, nous sommes en mesure de comparer l'ancien droit criminel juif antique avec celui des païens de la même époque. Le *droit criminel babylonien* antique contient, en dehors de quelques lois sociales généreuses, des sanctions d'une insigne cruauté : faux témoignage devant le Tribunal et vol, sont punis de mort (§ 3 et § 8). Les enfants mal venus ont la langue coupée et subissent d'autres mutilations non moins effroyables. La tenancière d'un débit de vins qui abandonne sa maison aux anarchistes pour y tenir leurs réunions, encourt la peine de mort (§ 108). Le médecin qui échoue dans une opération se voit couper la main (§ 218). De telles mesures pénales portent la marque des griffes du tigre païen. *Le droit criminel de l'Ancienne Bible* ne s'est pas débarrassé de toutes les traces de la civilisation antique, mais il est cependant parvenu à un degré de civilisation notoirement plus élevé, en comparaison du vieux droit babylonien. La seule peine de mort en vigueur, *la lapidation*, qui paraît à première vue barbare, n'était applicable en réalité que pour les crimes les plus odieux, tels que le blasphème de Dieu, la profanation du Sabbat, l'adultère. La lapidation est la seule peine de mort, qui était exécutée non par un seul bourreau, mais avec l'assistance de toute la communauté. D'après la conception biblique, les crimes que nous venons d'énumérer étaient regardés comme des fautes capitales envers le peuple entier et c'est pourquoi le peuple entier devait contribuer à les effacer dans le sang. Le droit criminel biblique ne s'est pas *élevé jusqu'à la hauteur de l'Évangile, mais il ne s'est pas non plus abaissé jusque dans les abîmes du paganisme.*

## 5. - DES DOCTRINES ET DE LA REGLE ECONOMIQUE DE L'ANCIENNE BIBLE.

De la règle économique de l'ancienne Bible nous ne retiendrons que trois lois. Tout d'abord la loi contre la *grande propriété spéculatrice*. Le prophète classique parmi les prophètes, le grand Isaïe, jette une tonnante malédiction sur ces destructeurs de biens qui, en profitant dans un esprit capitaliste de la détresse économique pour racheter leur propriété aux paysans des alentours, se chargent d'un péché qui crie vengeance au ciel " Malheur à vous qui ajoutez maison à maison et qui joignez champ à champ jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace et

que vous habitiez seuls au milieu du pays ! Votre crime crie vers le Ciel, dit le Seigneur des armées " (Is. 5,8). Cette malédiction sur la grande propriété spéculatrice répond tout d'abord à un souci *économique* : la crainte qu'avec le temps s'élève d'un côté un capitalisme insupportable et d'un autre côté un appauvrissement des masses non moins insupportable. Mais plus profondément, la malédiction du prophète traduit une pensée *religieuse* : en perdant leur propriété, si petite fût-elle, en Terre promise, les familles perdaient en même temps le titre qui leur donnait droit à une part dans le royaume du Messie, quand les Temps seraient accomplis.

Une deuxième loi s'élève contre *l'endettement excessif de l'agriculture*. Tous les sept ans, durant l'année dite de remise, les dettes étaient prescrites, les emprunts éteints, les hommes qui, pressés par la nécessité, avaient dû dans l'intervalle des sept dernières années se vendre comme esclaves, redevenaient libres (Deut. 15, 1-12). Tous les cinquante ans venait l'année dite du Jubilé où toutes les terres qui depuis le dernier jubilé avaient dû être vendues ou mises en gage revenaient à leurs premiers propriétaires (Lévit. 25,23-31). Cette loi évitait le trop grand endettement des familles et maintenait un certain équilibre dans l'économie du pays. L'esprit qui l'inspirait était profondément social, même si la pratique restait en réalité loin derrière la théorie. Néhémie punit d'exil ceux qui y avaient contrevenu et força les usuriers à restituer aux familles qui les possédaient originairement les maisons et les terres mises en gage (2 Esdr. 5,1-12). Or chez nous, en Haute Bavière, des fermes ont été vendues après la guerre, qui s'étaient transmises par héritage dans les mêmes familles depuis des siècles. Les fils étaient tombés au front, les parents trop vieux ne pouvaient continuer seuls à exploiter, et ainsi tous leurs biens sont passés dans les mains d'un homme étranger, que la guerre n'avait pas appauvri. D'après *le droit mosaïque il n'aurait pas été possible* que l'héritage des aïeux fût ainsi repris aux familles dont les fils avaient sacrifié leur vie pour la patrie.

La troisième loi économique s'élève contre le *taux usuraire*. Le Pentateuque mosaïque interdisait d'exiger un intérêt pour un prêt fait à un compatriote malheureux (Deut. 23,20). Un intérêt ainsi réclamé était qualifié d'usuraire par les prophètes . " Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt pour lui prêter ce dont il a besoin . " C'est l'esprit de cette loi qui animait le chantre du 14<sup>e</sup> Psaume lorsqu'il se postait à la porte du Temple et criait à ceux qui entraient : " Celui qui prête son argent à un taux usuraire " ne doit pas paraître à la vue du Seigneur. Le prêt à intérêt était seulement permis lorsqu'il s'agissait de marchands *étrangers* (Deut. 23,19) parce que ces prêts étaient consentis pour affaires à des marchands phéniciens, et non pour alléger la misère d'un frère. Il est naturellement difficile de savoir comment cette interdiction de demander un intérêt à des compatriotes a été en *réalité observée dans la vie*. Mais elle reste en tous cas comme une idée profondément sociale parmi les théories économiques de l'ancienne Bible. Dans la même époque et au même degré de civilisation, les reconnaissances des dettes des Babyloniens et les contrats de prêts en caractères cunéiformes que l'on a déchiffrés portaient la mention d'un taux d'intérêt allant jusqu'à 30 %. Sur ce point, Babel et Bible s'opposent comme nuit et jour. Dans la Bible " celui qui accapare le blé " est maudit (Prov. 1 1,26) tandis qu'à Babel l'économie est livrée aux usuriers et aux spéculateurs.

## 6. - DU FONDEMENT RELIGIEUX DE LA RÈGLE SOCIALE.

Les valeurs de l'ordre social, droits des pauvres, droits de l'homme, droits du travailleur, justice et règle économique représentent en même temps, pour les Saintes Écritures, des valeurs de l'ordre religieux, des " lois du Seigneur". C'est pourquoi à quatre reprises dans notre citation revient le motif : " Je suis le Seigneur ", et c'est pourquoi après l'énoncé des prescriptions économiques retentit cette injonction : " Vous observerez mes lois "

(Lev. 19,19) ! Vous devez abandonner aux *pauvres la glane de vos champs*, parce que le Seigneur vous a, lui, abandonné cette terre féconde et ses récoltes. Vous devez inviter les pauvres à votre table parce que vous êtes vous-mêmes des hôtes à la table de Dieu (Is. 58,7-9) ! Et surtout la foi commune en Dieu apparaît ici comme un facteur social d'égalité entre le riche et le pauvre : " Le riche et le pauvre se rencontrent. L'Éternel les a faits l'un et l'autre " (Prov. 22,2). Vous devez respecter les *droits du travailleur* parce que le même Dieu a créé le maître et le serviteur (Job 31,15). Vous respecterez la solennité du serment, ce puissant soutien de la justice, parce qu'il est lié au nom du Seigneur et que le parjure profane le nom de Dieu (Lev. 19,12) ! Vous ne porterez point atteinte au droit de *l'étranger* parce que vous-mêmes avez été étrangers et esclaves en Egypte (Deut. 24,17) ! Ainsi dans chaque loi de l'ordre social on retrouve toujours l'idée religieuse qui l'a inspirée.

Dans la pensée des livres saints, *l'éloignement de Dieu* est toujours la cause profonde des difficultés sociales, le retour vers Dieu le seul remède au désordre social. L'ordre politique et économique ne vont jamais mieux que lorsqu'ils s'appuient sur le roc solide des commandements du Sinaï. L'humanité envers le prochain, la philanthropie si souvent invoquée, ne peuvent atteindre leur pleine signification que si elles sont liées à la foi en Dieu, ne se séparent pas de la religion, et surtout ne sont pas prises comme un *ersatz* de religion. Le berceau de l'humanité a été en Palestine, non en Hellade. Les *droits de l'Homme* ne seront pas respectés là où les droits de Dieu ne le sont pas. La *foi dans la parole* et dans la loyauté de l'homme ne pourra véritablement s'épanouir que là où fleurit la foi dans la parole et dans la loyauté de Dieu. L'ordre naturel ne sera sauvé du désordre antinaturel que là où se trouve respectée la foi en l'ordre surnaturel de la révélation. L'ordre social et l'ordre religieux, l'ordre économique et l'ordre moral forment un tout inséparable.

*Nous ne voulons pas revenir à la règle de vie et aux lois mosaïques.* Nous ne tenterons pas de réformer notre droit criminel et nos lois économiques modernes sur le modèle mosaïque. L'Évangile a aussi " accompli " les lois sociales et les institutions du judaïsme d'avant l'ère chrétienne, et les a traduites en une forme plus élevée. Le mariage, par exemple, cette loi sociale essentielle dans la vie sociale d'un peuple, fut rétabli par le Christ dans sa pureté et sa dignité primitives. Aux temps de l'Ancien Testament il était permis aux Juifs de donner un acte de divorce à la femme de leur premier choix " à cause de leur dureté de cœur ", et d'en prendre une autre. " Et moi dit Jésus, je vous le déclare, celui qui répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère " (Matth. 19,3-9; Marc 10,2-12). La notion de fidélité a reçu dans l'Évangile une valeur plus profonde et une plus haute consécration et la loi de progrès dans le royaume de Dieu s'applique également en cette matière. Les enfants de l'Évangile ne doivent donc pas retomber dans le régime du droit matrimonial des temps juifs. Or, *donner un acte de divorce à une femme honnête et fidèle, c'est revenir aux temps du droit matrimonial mosaïque.*

*Nous ne voulons pas revenir à la règle de vie et aux lois mosaïques.* Mais nous devons reconnaître que les Saintes Écritures de l'Ancien Testament ont apporté pour l'édification de l'ordre social de tous les temps des *matériaux précieux et de valeur constante*. Sur quelques points, tels que l'assistance publique ou la justice, la forme du travail social s'est vue modifiée, mais les principes fondamentaux de notre civilisation moderne sont encore aujourd'hui ceux qui nous ont été légués en précieux héritage par les Saintes Écritures du Judaïsme d'avant l'ère chrétienne. Ce trésor idéologique est à ce point unique parmi toutes les civilisations des peuples de l'Antiquité que nous devons nous écrier : " Peuple d'Israël, *ce n'est pas ce que tu as planté dans ton jardin qui a poussé* ". Cette malédiction sur la grande propriété usuraire, cette lutte contre l'endettement de l'agriculture, cette interdiction de percevoir l'intérêt, n'est pas le souffle de ton esprit. Celui qui ne croit pas à l'Inspiration et ne considère pas ces livres comme la parole de Dieu et la révélation de Dieu, doit tenir le peuple d'Israël comme le *premier des peuples dans l'histoire du monde (das Urvolk der Weltgeschichte)*. Il n'y a pas

d'autre choix qu'entre les deux termes de cette alternative : ou bien croire à l'Inspiration des livres saints, ou bien rendre au peuple juif ce témoignage : " Tu es la race la plus géniale du monde entier et de tous les temps ". Nous croyons à l'Inspiration. Nous croyons que l'Esprit de Dieu a parlé à l'Humanité par la bouche des prophètes élus. Et c'est dans cette foi que nous répétons sans cesse : peuple allemand, garde ce que tu as ! Ne te laisse pas arracher le précieux héritage des livres saints et ne permets pas qu'en supprimant l'enseignement biblique dans les écoles allemandes, un vol criminel soit commis envers les enfants allemands ! Amen.

## IV. – LA PIERRE ANGULAIRE DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME

*" Dieu a parlé autrefois à nos pères à diverses reprises et de diverses manières par les Prophètes. Dans l'accomplissement des temps il nous a parlé par son fils. " (Héb. 1,1 : épître de la 3<sup>e</sup> messe de Noël)*

Une *sainte bénédiction* s'étend sur la fête de Noël et la veillée qui la précède. Nous pensons au bonheur des enfants qui se pressent, les yeux brillants et le cœur battant, devant l'arbre de Noël. Nous pensons aux malheureuses victimes de la misère économique qui versent de silencieuses larmes au souvenir de leur insouciante jeunesse. Nous pensons aux coupables en prison et aux aigris, dont l'âme s'ouvre plus facilement en cette soirée sainte à la bonne parole.

La *bénédiction de la nuit de Noël* a pu être ternie de trois façons. Les uns, les *superficiels*, ont oublié l'essentiel de ce jour, l'enfant Jésus, pour ne s'attacher qu'à l'arbre Noël, aux présents d'usage, et aux allées et venues, aux réjouissances populaires de cette nuit de fête. Or les fêtes de l'arbre du Christ, non inspirées par la foi dans l'enfant Jésus, sont comme écorce sans amande. Les autres, *ceux qui nient le Christ*, ont regardé le mystère de Noël comme un mythe et une légende, et n'ont pas accepté le récit de l'Évangile. L'Évangile du fils nouveau-né de la Vierge n'est pas un conte des mille et une nuits, c'est un fait mystérieux mais historique, confirmé par les sources historiques des Évangiles. D'autres encore, *les puérils*, âmes dévotes avec ou sans guimpe qui parlent de façon douçâtre du petit Jésus et du petit ange, répandent avec l'Évangile d'innombrables contes et légendes sur la Nativité. Sans doute devons-nous parler aux enfants leur langue et devenir nous-mêmes " comme des enfants ", mais " les hommes faits ont besoin d'une nourriture solide " (Héb. 5, 13). Noël ne doit pas être seulement une fête pour les enfants mais aussi pour les hommes, et le caractère viril du christianisme ne doit pas s'effacer en ce jour.

" Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin " dit le Seigneur dans l'Apocalypse (1,8; 21,6; 22, 13) au premier et au dernier chapitre. Les ouvrages de Dieu ne peuvent rester inachevés. Le Seigneur ayant commencé son œuvre de rédemption et en ayant prononcé le A par les révélations de l'Ancienne Alliance, poursuit cette œuvre jusqu'à Z ou, d'après l'alphabet grec, jusqu'à l'oméga, c'est-à-dire jusqu'à la fin, par les révélations de la Nouvelle Alliance . " Dieu a parlé autrefois à nos pères à diverses reprises et de diverses manières par la bouche des prophètes. Dans l'accomplissement des temps il nous a parlé par son Fils ". Car " *Le Christ est la fin de la loi* " (Rom. 10,4), *l'Oméga auquel aboutissent les promesses de l'Ancienne Alliance. Le même Christ est l'Alpha dans lequel la rédemption de la Nouvelle Alliance a pris naissance.* Le Christ ferme la porte du Temple de l'Ancien Testament et ouvre celle du nouveau royaume de Dieu. Il congédie les prophètes et appelle les apôtres. Le Christ a accompli les Temps en sa personne, il est à la fois *la dernière pierre de l'Ancienne Alliance* et le fondateur, *la pierre angulaire de la Nouvelle Alliance* ; sa personne est le pont qui mène du Judaïsme au Christianisme.

### 1. - LE CHRIST, OMEGA DE L'ANCIENNE ALLIANCE.

Le Christ est l'accomplissement de l'Ancienne Alliance. Dès les temps les plus reculés il est salué par une prédiction messianique (Gen. 49,26) comme " le désir ardent des collines anciennes ". Des tentes des patriarches, ces puissantes collines des premiers temps, des parchemins des prophètes, des figures messianiques, des Psaumes, de toute la liturgie des temps de l'Ancienne Bible, s'élèvent des appels et des bénédictions vers l'Oint du Seigneur. De la troisième à la sixième heure, de la sixième à la neuvième, les cris de désir retentissent



toujours plus haut. A la onzième heure, c'est sur toute la Terre Promise une émotion comparable à celle qui étreint toute la nature et lui fait pour ainsi dire retenir son souffle au moment, où à l'Orient, l'aube embrase les montagnes et où l'on voit le soleil monter à chaque instant plus haut.

Lorsque le *dernier prophète*, saint Jean le Précurseur, faisait ses " prédications d'Avent " (*Advents predigten*) près du Jourdain, tous accouraient, à lui et l'administration lui posa la question officielle : " Es-tu le Messie, le prophète attendu ? " (Jean 1,19). Et lorsque les premiers apôtres furent appelés, ils couraient de l'un à l'autre en se portant la bonne nouvelle : " Nous avons trouvé celui dont Moïse a parlé dans la Loi et que les prophètes ont annoncé " (Jean 1,45) ! Ce sont là des signes certains de l'ardeur avec laquelle les âmes aspiraient vers Celui qui était attendu. Le prophète Isaïe fait dire au Messie : " L'esprit du Seigneur est sur moi. Car l'Éternel m'a oint et m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux malheureux, guérir ceux qui ont le cœur brisé, apporter aux prisonniers la délivrance et aux captifs la liberté et pour publier une année de grâce " (Isaïe 61,1-3). Dans l'accomplissement des Temps, Jésus lut ce passage à la synagogue de son pays natal et en rendant le parchemin, déclara : " Aujourd'hui est *accomplie* cette parole de l'Écriture " (Luc 4,16-21). Ainsi il affirmait lui-même publiquement : je suis l'accomplissement, l'oméga des prédictions messianiques.

Durant les siècles d'attente, maintes fois est montée vers le ciel la question : où se trouve-t-il donc et pourquoi se fait-il attendre si longtemps ? *Pourquoi le Sauveur est-il né si tard ?* – " Mon père agit continuellement " (Jean 5,17). Dans la réalisation de l'économie divine du salut il n'est aucune interruption, mais non plus aucune précipitation. Aucune halte, mais non plus aucune impétuosité. Les hommes, qui n'ont que peu à vivre, voudraient voir les choses se réaliser et demandent avec impatience, " Dieu aimé, pourquoi si longtemps ? " Mais l'Éternel, pour qui mille ans sont comme un seul jour, tenait son regard fixé sur Bethléem et posait selon son rythme séculaire les pierres milliaires sur le chemin de Bethléem. L'homme ne fut créé que lorsque le soleil et les étoiles brillaient déjà et que toute la création eut été rendue habitable, prête à recevoir l'homme, leur roi. De même l'Homme-Dieu ne naquit que lorsque, durant un long Avent, eurent brillé les lumières des prédictions messianiques et que le monde fût prêt à recevoir le Sauveur, son roi. Ne demandez plus pourquoi le Sauveur est né si tard ! Il ne devait pas être seulement la rosée du ciel et le cadeau d'En-Haut, il devait être aussi le " fruit de la terre " (Isaïe 4,2) et " germer " de la terre (Isaïe 45,8). Il ne devait pas voler sur le monde comme un trait, il devait germer lentement du sol comme une plante. En même temps, l'Humanité païenne devait d'abord subir *la misère d'être séparée de Dieu* et en remâcher toute l'amertume. Elle devait d'abord mendier pour le bonheur des âmes à toutes les portes terrestres et reconnaître avec l'enfant prodigue : Pour nous, hommes, il n'est pas de salut par nous-mêmes. Le monde païen s'était éloigné de son créateur et s'était avancé loin sur le chemin de l'erreur. Lentement guidé par l'infinie compassion divine, il devait revenir dans les bras de Dieu. L'action éducatrice de la divine Providence demandait du temps pour s'accomplir. C'est pourquoi le Sauveur du monde est venu si tard sur terre.

Le Christ est le *salut de l'Ancienne Alliance*. Des hommes, *après leur mort*, ont pu se survivre quelques années encore dans leurs enfants, dans leurs élèves, dans leurs livres et dans leurs œuvres. Pendant un temps, un monument à leur mémoire a pu projeter son ombre sur un coin de terre. Mais jamais un homme *avant sa naissance*, n'a été annoncé, et durant des siècles, comme l'a été par les prophètes l'enfant de Bethléem. Jamais un chant précurseur n'a préparé la venue d'aucun de ces hommes à qui l'histoire a décerné le surnom de Grand, tandis que l'enfant de Bethléem, le Grand des Grands, a, bien avant sa naissance, reçu le salut des siècles et l'appel des prédictions messianiques. Ce fait est à lui seul une preuve de la divinité de l'Emmanuel, un brevet de grandeur unique, un témoignage que le Christ est *le seul surhomme de l'Histoire*. Surhumain parce que des milliers d'années après sa mort les traces de sa bénédiction ne peuvent être effacées. Surhumain parce que bien avant d'être né il dirigeait,

" ange de l'Alliance ", le peuple élu, et décidait lui-même dans quel peuple et de quelle mère il naîtrait.

Le Christ est le Sauveur du monde, dans le sens le plus profond du terme, sauveur *pour tout le monde*, pour l'humanité d'avant lui et pour celle d'après lui . " Il a plu au Père de pardonner tout par son fils, tout sur la terre et tout dans le ciel, en donnant sa grâce par le sang de son fils sur la croix." (Coloss. 1,19 s.). Il serait d'un esprit borné et à courte vue d'appliquer ces paroles à l'ère chrétienne seule. L'enfant, dans sa crèche, étend ses bras grand ouverts, ainsi que plus tard sur la croix, comme s'il voulait dire : " Pour vous tous. " La marche de la rédemption du monde est pareille à une procession : Au milieu, le Sauveur. L'Humanité d'avant le Christ le précède, avec le chant de l'Avent : " Demain, nous verrons la magnificence du Seigneur ". Le monde d'après le Christ marche derrière lui en faisant retentir le chant de Noël : " Nous avons vu sa magnificence." L'histoire du monde n'est pas seulement le jugement mais la rédemption du monde. Et, *les grâces données à l'ère pré-chrétienne* sont aussi dues au rédempteur. On me demandera comment on peut cueillir les fruits d'un arbre avant que l'arbre soit planté. Réponse : si la mère du Christ cinquante ou soixante ans avant la mort du Christ sur la croix, a été préservée du péché originel, et remplie de grâces, en prévision de la future mort rédemptrice de son fils, les hommes de l'Ancienne Alliance purent aussi bien, cinq cents ou cinq mille ans durant, puiser aux sources du salut, qui ne devaient jaillir que beaucoup plus tard, au pied de la croix. Si *le Précurseur du Christ* peut être sanctifié dans le sein de sa mère avant la mort du Christ, l'amour sauveur de celui-ci put également faire bénéficier par avance d'autres hommes, *des grâces de la croix*. Toute la " parure nuptiale " du peuple d'Israël, son culte divin et les miracles de son histoire, tout cela était un emprunt sur la croix du Christ. Le terme d'emprunt n'étant, " comme tout ce qui passe, qu'un symbole ".

On a encore demandé : Pourquoi *Dieu n'a-t-il pas laissé périr l'humanité après le péché originel* ? Si l'humanité ne s'est perpétuée que pour se transmettre la malédiction du péché originel, le travail parmi les chardons et les épines, l'enfantement dans la douleur, le perpétuel enlacement du serpent, n'aurait-ce pas été pour elle un sort plus léger, un vrai salut, que de s'éteindre après le péché originel ? – Aujourd'hui la Crèche et la Croix nous donnent la réponse : Non, cela n'aurait pas été mieux. Les enfants d'Adam doivent se perpétuer non pas seulement pour continuer à porter la malédiction du péché originel et du serpent, mais bien plus pour bénéficier de la bénédiction de la Rédemption et aller au-devant de Celui qui écrase le serpent. Comme la Rédemption apparaît, sous ce jour, magnifique à nos yeux ! C'est l'alpha du monde sauvé et l'oméga de l'Histoire universelle, la Manne de l'Ancienne Alliance, l'Hostie de la Nouvelle.

## 2. - LE CHRIST, L'ALPHA DE LA NOUVELLE ALLIANCE.

Malgré toute la grâce providentielle, Israël n'a pas reconnu l'heure de sa visitation. L'Emmanuel est venu dans son fief et les siens ne l'ont pas accueilli. Le signe qui devait être au roi messianique " comme une bannière pour les peuples " (Isaïe 11,10), devint " un signe de contradiction " (Luc 2,34). Au cours de sa vie, cela éclata sans cesse avec plus d'évidence et il ne resta pour fonder le royaume nouveau qu'un " reste de semence " (Isaïe 6,13), le petit groupe des apôtres et quelques disciples, tandis que la plus grande partie du peuple s'éloignait de son Messie en criant : " Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants " (Matth. 27,25). Le Seigneur savait qu'il ne devait pas verser son vin nouveau dans les vieilles outres. Aussi, pleurant sur sa ville natale, l'âme profondément affligée, il se sépara de *l'Ancienne Alliance* et fonda la nouvelle et Éternelle Alliance dans la coupe de son sang (Luc 22,20). C'est ainsi qu'il devint l'Oméga du judaïsme préchrétien et l'alpha du christianisme post-judaïque. Il devint la

Pierre angulaire de la Nouvelle Alliance, qu'avaient rejetée ceux qui bâtissaient l'Ancienne (Ps. 117,22). De même le Christ est appelé par l'Apôtre (Ephes. 2,20) et dans les prières de la consécration des églises, " la pierre angulaire ", celle qui joint les murs de l'édifice.

Les lois fondamentales du nouveau royaume de Dieu sont déjà proclamées dans l'Évangile de l'enfance du Christ. Emmanuel est né petit enfant pour glorifier le mystère de la naissance humaine. Pour affirmer sa parenté charnelle avec les porteurs de la Promesse. Pour rendre sensible, dans la personne attirante d'un enfant, l'amitié de Dieu pour les hommes. Et aussi pour proclamer au christianisme *la loi des petits commencements* : " Dieu choisit les choses faibles " (1 Cor. 1,27), et plus grandes sont les œuvres sur lesquelles Dieu dirige son regard, plus modeste et plus inaperçu est le commencement de ses œuvres. C'est avec une petite troupe d'apôtres que le Tout-Puissant a conquis à la Croix les royaumes du monde antique. C'est la petite pierre de la montagne qui a jeté bas le colosse aux pieds d'argile (Dan. 2,34). Avec un peu d'eau, Dieu réalise le miracle d'un baptême, avec une petite hostie, le miracle de l'Eucharistie, Marie et Joseph devaient avoir une grande foi pour reconnaître dans le petit enfant leur Dieu infini, le reflet du Père, le roi de la magnificence.

Emmanuel est né tout petit enfant pour proclamer dans le nouveau royaume la *loi du développement*. Comme lui-même, avant de devenir un homme, a d'abord été un nourrisson, puis un enfant, puis un adolescent, n'ayant pas grandi plus vite que les autres enfants des hommes, de même qu'il a balbutié avant que de parler et a été porté sur les bras avant de pouvoir marcher, ainsi son royaume s'est étendu sur la terre, du petit pays de Chanaan au monde entier, comme le grain de moutarde grandit et devient un arbre, semblable au levain qui travaille sans cesse, au dedans, l'humanité. (Matth. 13,31-33). Le trésor de vérité de la révélation devait être découvert non d'un seul coup, mais peu à peu, à l'humanité. De même la loi du développement *paisible* s'est trouvée proclamée par la venue de l'enfant de Bethléem. Ainsi s'est trouvée accomplie la parole du prophète Isaïe : " Mon serviteur ne criera point et ne fera point entendre sa voix dans les rues " (Isaïe 42,1 ; Matth. 12, 17-19). Le charlatanisme et les méthodes de pression ne sont pas dans l'esprit du Christ. Parfois, le calme peut être si complet que nous pensons que les moulins de Dieu ne tournent plus.

Emmanuel est né *enfant pauvre* pour proclamer la loi du développement *sans faste*. Fils d'une mère sans abri, il est né pour ainsi dire dans la rue et n'a pas serré ses petits poings en répandant des malédictions. Un tel Évangile n'a point été révélé par la chair et le sang. La Chair et le Sang auraient sûrement voulu que le Christ naquît en roi puissant dans le déploiement d'une grande pompe, et non en enfant pauvre. C'est en quoi il est l'Alpha de la loi chrétienne, en opposition avec le judaïsme pré-chrétien qui mettait l'essentiel de ses espoirs dans les biens terrestres. Le Christianisme devait en premier lieu donner une valeur aux biens *supernaturels* du royaume du Christ.

Le Christ est l'Alpha absolu de la Nouvelle Alliance. Les *vérités fondamentales du Christianisme* qui sont proclamées dans l'Évangile de la vie publique du Christ, sont valables pour tous les temps. La vérité des vérités, *la foi en la divinité du Christ*, éclate dans chaque passage de l'Évangile. Dans chacune de ses paroles, dans chacun de ses miracles, dans sa doctrine morale, dans la propre grandeur morale du Christ. Lui et son Père sont un. Qui le voit voit aussi son Père. Ses fils ont vu sa gloire, " une gloire comme celle qu'un Fils unique tient de son Père " (Jean 1,14). Il commanda à la tempête sur le lac et la nature avoua : Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant. Il chassa les démons et les puissances du malin avouèrent : Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant. Il guérit les malades et ressuscita les morts, et la Mort avoua : Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant. Là où la foi dans la nature divine de l'Oint est sapée ou abandonnée *il ne peut y avoir place pour le Christianisme*. Le Christ n'est pas UN Chemin, mais LE Chemin, le seul qui mène au Père. Il n'est pas UNE vérité, parmi d'autres vérités de la science, mais LA Vérité, la seule qui préserve de l'erreur. Il n'est pas UNE vie, mais LA Vie, la seule qui sauve de la mort éternelle. " Tu es toute ma vie, sans toi il n'est que

la mort. " (*All mein Leben bist Du, ohne Dich nur Tod.*)

*Ce qui est humain dans la nature du Christ*, ses lassitudes, sa faim, ses larmes, ses sursauts devant la souffrance, sa mort, est lié dans l'Évangile *aux côtés divins de sa nature divine*, afin que nous ne soyons pas induits en erreur à son sujet. Il est né petit enfant, mais les anges chantèrent à sa naissance des berceuses comme il n'en fut jamais chanté pour aucun des enfants des hommes. Il est mort au pilori de la croix, mais le soleil s'assombrit en signe de deuil. Ainsi le divin et l'humain se côtoient-ils sans cesse dans *l'histoire de son royaume*. Sans cesse dans son royaume se poursuivront l'incroyance et l'ingratitude, la trahison et l'apostasie, la persécution ouverte ou cachée. Mais le doigt de Dieu se fera toujours visible pour que, malgré le scandale, nous ne soyons pas abusés sur son royaume.

La vérité fondamentale de la *mission de l'Église apostolique* se trouve également dans l'Évangile. Comme en témoigne l'Évangile, le Christ a fondé une Église, n'a fondé qu'une Église, et a choisi Pierre et non le libre examen pour pierre angulaire de son Église. Le Christ a transmis sa propre autorité à l'Église apostolique : " Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie " (Jean 20,21). " Celui qui vous écoute m'écoute " (Luc 10,16). Il a envoyé ses apôtres pour enseigner les peuples (Marc 16,15) et chargé Pierre de la mission spéciale d'affermir ses frères dans la foi (Luc 22,32). Il a donné aux apôtres tous pouvoirs pour remettre les péchés (Jean 20,23) et pour célébrer les saints mystères en sa mémoire. Il a par là désigné l'Église apostolique à tous ceux qui cherchent la vérité dans tous les temps.

L'Évangile contient des matériaux d'une valeur éternelle pour l'édifice de la *philosophie et de la moralité chrétiennes*. Mais nous devons considérer les Évangiles comme un *tout*, comme une mesure indivisible, sans couture, ainsi que l'était le manteau du Seigneur. Nous ne devons, pour servir nos convenances, faire aucune omission, détourner aucun texte particulier du sens total de l'Évangile. Le Christ n'a pas seulement commandé de scruter les Saintes Écritures (Jean 5,39), il a aussi commandé d'écouter l'Église (Matth. 18,17). Il a ainsi reconnu, comme une seconde source de foi à côté de l'étude de la Bible, la tradition de la doctrine ecclésiastique. Il n'a pas seulement ordonné la foi, la foi qui soulève les montagnes, il a aussi exigé les *bonnes œuvres* de la pénitence et de la charité. Il n'a pas seulement compté parmi les bonnes œuvres la prière et l'aumône dans la mesure où elles sont dépouillées de toute hypocrisie pharisaïque, il a également exigé l'abstinence de ses enfants. Il n'a pas seulement ordonné *d'honorer son père et sa mère*, il a déclaré également : " Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi " (Marc 7,10; Matth. 10,37). Il a parlé de la prière dans une chambre retirée, mais il a également désigné la maison de son Père comme une maison de prières pour la prière commune. La gauche ne doit pas savoir ce que la droite donne aux pauvres et pourtant les enfants de l'Évangile doivent faire briller leur lumière. Il est dit que le Christ est venu pour apporter la paix et non le glaive, c'est-à-dire pour fonder l'union et la concorde parmi ses enfants. Mais ailleurs il est dit que le Christ est venu apporter la discorde et non la paix, c'est-à-dire que chacun doit être prêt à se voir chassé de sa propre famille pour l'amour du Christ. Ainsi chaque texte de l'Évangile doit être interprété d'après le sens de l'Évangile tout entier.

Le Christ a introduit dans la Nouvelle et éternelle Alliance les valeurs éternelles de l'Ancienne Alliance, mais en même temps il a marqué les matériaux dont il s'est servi, du sceau de l'Oméga, de l'accomplissement. L'épître aux Hébreux apporte ce témoignage : Le Christ est plus que les anges, plus que Moïse, plus que les grands prêtres et leurs sacrifices périmés. Le Christ a conservé le décalogue mosaïque pour la morale et pour la philosophie chrétienne, mais par les conseils évangéliques il a ouvert la voie vers une plus haute perfection. Le Christ a décerné un témoignage favorable à la valeur morale de la loi ancienne en reprenant dans le Pentateuque mosaïque la teneur de ses lois essentielles, l'amour de Dieu et du prochain (Deut. 10,12; 13,3; Lévit. 19,11; Matth. 22,37), mais il a donné au mot Dieu un sens plus élevé et a compris dans le terme de *prochain*, par la parabole du bon Samaritain,

non plus seulement les compatriotes mais tous les hommes. L'amour du prochain selon le cœur de Jésus n'attend aucune reconnaissance pour ses bienfaits. L'amour du prochain selon le cœur de Jésus, condamne très sévèrement l'erreur et la profanation du sanctuaire, mais il est tout douceur pour l'homme qui erre, et n'éteint pas la mèche qui brûle encore. De même le fondateur de la nouvelle Alliance a repris dans ses liturgies les prières d'immortelle beauté des livres saints du Judaïsme préchrétien. C'est pourquoi durant le service divin de l'Église, retentissent encore aujourd'hui les psaumes de l'Ancienne Bible et les extraits des Prophètes. Cela même au cours des cérémonies des plus grandes fêtes ecclésiastiques, ainsi, aujourd'hui durant la messe de minuit ou avant Pâques durant la semaine sainte. Le fils de l'Homme a, dans son *Pater Noster*, placé d'abord les suppliques : " Que votre Nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite ", puis seulement après, celles qui concernent le pain quotidien et la délivrance du mal. Les hommes de l'Ancien Testament lisaient le *Pater Noster* à la façon hébraïque, en commençant par la fin. Sur la montagne de la Transfiguration, Moïse et Elie sont apparus aux côtés, du Christ, comme s'ils voulaient transmettre la Loi et les Livres des Prophètes aux Apôtres de la Nouvelle Alliance qui étaient sur le Mont Thabor.

" Dans l'accomplissement des Temps Il nous a parlé par son fils. " Aussi devons-nous tenir pour sacré ce que le Fils nous a dit et le relire sans cesse dans les Évangiles. Nous en trouverons le temps si nous le voulons véritablement et que nous économisons du temps sur les autres choses. Plus que tout autre, l'Évangile est un livre humain, et c'est pourquoi l'Évangile ne pourra être remplacé pour nous par aucun livre humain. *Qu'il y ait plus de livres ayant une valeur éducatrice sur la table des présents de Noël !* Mais parmi tous les livres, le *Livre des livres*, en particulier l'Évangile et les autres écritures du Nouveau Testament, doit avoir la première place. La nuit de Noël est la Fête des *trois Évangiles* avec la triple bénédiction : " Que l'évangélique leçon nous soit salut et protection ! " " Par les paroles de l'Évangile que nos péchés nous soient remis!" " Christ, le fils de Dieu, nous enseigne la parole de son Évangile ! " Un orage est déchainé sur notre pays, qui menace de chasser les Écritures Saintes d'Allemagne parce que ce seraient des livres juifs. Je suis persuadé que, bien au contraire, au souffle de cette tempête, s'allumera dans toutes les confessions *le feu sacré d'un nouvel enthousiasme* pour les Saintes Écritures. Nos frères séparés ne s'agenouillent pas à nos côtés au banc de la communion. Mais la *fidèle consultation des Saints Évangiles est la communion spirituelle avec notre Seigneur et Rédempteur*. En mai 1928, s'est tenue à Turin une grande assemblée pour la propagation des Écritures Saintes et dont le mot d'ordre était : " Connaitre, apprendre, vivre et répandre l'Évangile ". Notre Saint Père le Pape Pie XI écrivit alors à cette assemblée : " Aucun livre ne peut communiquer à l'âme tant de lumière de vérité, avec une telle force d'exemple et une telle affection, que le Saint Évangile ".

Divin Maître, de Ton Livre sort le soleil aux rayons duquel se réchauffe l'humanité. Toi, l'Alpha et l'Oméga, la Promesse et l'Accomplissement, la pierre de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance avec le Père, la Manne de l'Ancien Temps et l'Hostie du Nouveau, viens et ouvre-nous les yeux afin que Ton Image nous apparaisse toujours plus claire ! Prononce Ton Epheta, afin que nous soyons toujours plus empressés à entendre Ta parole, la parole de Vie ! Ouvre nos lèvres, afin que nous répandions toujours plus loin Ta Bonne Nouvelle ! Rédempteur du monde, donne-nous le pouvoir de devenir enfants de Dieu et de voir demain Ta Gloire. Amen !

## V. – CHRISTIANISME ET GERMANISME

*" Jésus Christ est le même hier et aujourd'hui et dans l'éternité " (Héb. 13,8.)*

La chronologie chrétienne a divisé l'histoire universelle en deux parties, le temps qui précède la naissance du Christ et le temps qui suit cette naissance. Chaque fois que nous écrivons une lettre ou que nous mettons en tête d'un autre écrit, 31 décembre 1933 ou 1<sup>er</sup> janvier 1934, chaque fois nous rendons un témoignage au Christ, d'après la naissance duquel sont calculées les années de l'ère chrétienne. Ainsi Jésus-Christ est la pierre angulaire de tous les temps, le " roi des siècles " (1 Tim, 1,17), le Père et le Protecteur des années nouvelles, le calendrier éternel de l'Histoire Universelle, le Christ d'hier, le même que celui d'aujourd'hui, celui de demain, et celui de l'Éternité.

Le Rédempteur du monde a légué une *inépuisable bénédiction pour tous les peuples* et pour tous les temps. Son nom doit retentir sur tous les peuples, sa croix être dressée pour tous les peuples, son royaume s'étendre parmi tous les peuples, afin que partout la malédiction soit changée en bénédiction et que la face de la terre soit renouvelée. C'est pourquoi le Christ a donné à son Église la mission d'enseigner à tous les peuples la vérité de la révélation, de baptiser tous les peuples dans le fleuve de grâce de la Rédemption, de rassembler tous les peuples en un vaste royaume de Dieu sur lequel le soleil ne se couche plus. Dans ce royaume du Christ sur terre, il n'y a ni enfant préféré ni enfant disgracié parce qu'il est " riche pour tous ceux qui l'appellent " (Rom. 10,12). Dans ce royaume chacun des peuples doit conserver ce qui est favorable à son caractère propre, mais d'autre part l'Église ne doit pas perdre son caractère universel et ne doit pas se limiter à un seul peuple. Il en était autrement des peuples de l'antiquité asiatique non soumis à la loi biblique, Là, la religion et l'État dépendaient à ce point l'un de l'autre que le déclin ou la disparition d'un peuple entraînait le déclin ou la disparition de la divinité nationale.

Dans le peuple allemand, des esprits travaillent à créer, à *côté des deux confessions chrétiennes, une religion germano-nordique*. L'an dernier, lors d'un congrès à Eisenach, on a réclamé que les droits des sociétés religieuses officielles soient reconnus dans le troisième Reich à cette troisième confession. Un projet concernant le budget des églises table déjà sur le caractère public de cette religion et sur son égalité de traitement avec les deux confessions chrétiennes.

C'est pourquoi le sermon d'aujourd'hui a pour thème : *Christianisme et Germanisme*. Il s'agit des vieux Germains du 1<sup>er</sup> au IX<sup>e</sup> siècles, non des Allemands du moyen-âge proprement dit. La conversion des Germains au Christianisme n'a pas été un recul, une perturbation du développement original de notre peuple. Le plus grand recul serait le retour au vieux germanisme païen. Le sermon d'aujourd'hui ne vise pas à *accuser ou à attaquer le Germanisme, mais à défendre le Christianisme*. Car j'ai la conviction profonde que défendre le Christianisme c'est aussi défendre le Germanisme. Ou bien le *peuple allemand sera chrétien, ou bien il ne sera pas*. S'éloigner du Christianisme pour retomber dans le paganisme marquerait pour le peuple allemand le commencement de sa fin.

*Première question*

### 1. CE QU'ÉTAIENT LES GERMAINS DANS LES TEMPS OU ILS NE CONNAISSAIENT PAS LA RELIGION CHRÉTIENNE

Une remarque préliminaire. La science allemande a dans le monde entier la réputation de traiter de façon véritablement scientifique les sources historiques et de ne pas se contenter

d'hypothèses. Nous voulons espérer que cette heureuse réputation faite au travail intellectuel allemand se trouve également justifiée pour l'archéologie allemande, c'est-à-dire que tous ceux qui écrivent sur la condition des vieux Germains se livrent au préalable à *l'étude des sources* et ne répandent pas des légendes au gré de leur fantaisie et de leurs préjugés. Il ne serait pas davantage scientifique de jouer par-dessus tout ce qu'il y a de bon dans l'histoire germanique préchrétienne et de mettre toutes les dégénérescences postérieures sur le compte du Christianisme. Comme la science médicale se défend contre les charlatans, la science historique et l'archéologie doivent se défendre contre les faiseurs de romans et les conteurs de légendes. Par bonheur, nous possédons sur la condition des anciens Germains une source historique, peu abondante mais précieuse, avec le livre de l'historien romain Tacite, "*Germania*", écrit en 98 après J.-C. Deux ans auparavant, l'apôtre Jean, dans l'île Patmos, avait écrit l'Apocalypse, dans la période même où l'écrivain romain rassemblait à l'ouest ses documents, sur les vieux Germains. Nous nous en tiendrons à cette source.

Il est connu que les vieux Germains, sur la rive droite et la rive gauche du Rhin, au nord et au sud du Danube, adoraient un grand nombre de dieux, tels Mercure (*Germania*, ch. 9) et Hercule, Donar et Wotan, Tuisko et Thor, Kastor et Pollux (Ch. 43) et aussi des divinités féminines, la mère de la Terre et Freia. Une partie de ces divinités avait été prise au Panthéon des Romains, et n'était pas même sortie du sol germanique. Ces dieux étaient formés à l'image de l'homme, selon l'idéal que l'on se formait alors du héros germanique ou de la femme germanique. La doctrine chrétienne veut que l'homme soit formé à l'image de Dieu et non Dieu à l'image de l'homme.

Il est connu que les anciens Germains offraient séparément à leurs dieux des sacrifices humains. Des hommes étaient sacrifiés à Ziu (ch. 39), dieu de la guerre, dans une forêt sainte, et les esclaves qui avaient lavé le char d'une déesse insulaire étaient ensuite noyés dans la mer du Nord (ch. 40).

Il est connu que dans leurs forêts et leurs marais, les anciens Germains s'adonnaient à de sauvages superstitions – " plus que nul autre peuple " –, cherchaient dans les caractères runes la réponse des dieux, et prétendaient connaître le succès d'une entreprise d'après le vol de l'aigle et du corbeau, même d'après le hennissement du cheval (ch. 10).

Il est connu que les peuples germaniques combattaient avec une soif guerrière effrénée les Romains (ch. 37) qui, à cette époque déjà, avaient intégré à l'Empire romain les tribus du sud du Danube et de l'ouest du Rhin. Les peuples germaniques se consumaient en luttes fratricides. Il n'est que du " plus noble peuple des Germains ", les Chauker, que Tacite puisse rapporter qu'ils affirmaient leurs droits par la justice et non par les guerres (ch. 35). Comme chez tous les peuples primitifs, comme aussi chez le peuple de l'ancienne Bible, la vengeance par le sang était un devoir social. Si un frère de tribu était assassiné, c'était un devoir impérieux pour ses parents, ou si besoin pour tous les hommes de la tribu et même en définitive pour les femmes, de venger le mort par le meurtre de l'assassin. Ce devoir de la *vengeance par le sang* pouvait se léguer de père en fils (ch. 21). Certains laissaient pousser leur barbe et leurs cheveux aussi longtemps qu'ils n'avaient pas abattu leur ennemi (ch. 31),

Il est connu que *l'esclavage* existait chez les Germains. Sans doute le sort des esclaves était-il en général plus supportable que chez les Romains, mais cependant le meurtre d'un esclave n'était pas non plus punissable chez eux (ch. 25).

Connue également est la  *paresse*  proverbiale des Germains. Les hommes abandonnaient le travail des champs aux esclaves et aux femmes (ch. 14). En temps de paix, lorsqu'ils n'étaient pas à la chasse, ils restaient étendus sur des peaux d'ours, à dormir, à manger et à boire (ch. 15). Tacite, le Romain, revient à plusieurs reprises, et avec quel mépris sur ce " sommeil prolongé jusqu'à une heure avancée du jour " (ch. 22), et sur " l'habituelle indolence " des Germains (ch. 45).

Connues aussi sont *l'ivrognerie* des anciens Germains (ch. 22), leurs orgies qui

souvent avaient de sanglantes issues (ch. 24) leur passion pour le jeu de dés où ils allaient jusqu'à mettre en jeu leur personne et leur liberté, servant comme esclaves lorsqu'ils perdaient (ch. 24).

Les Germains méritaient cependant un jugement favorable en trois points, sur lesquels Tacite les offrait en exemple à ses compatriotes. Ils étaient exemplaires quant à *leur loyauté*, en particulier à l'intérieur de la " suite ", tant durant la paix que pendant la guerre, lorsqu'ils avaient donné leur parole au chef de la " suite " (ch. 13; 24). Ils étaient exemplaires quant à *leur hospitalité*, qui était exercée par les Germains " mieux que chez aucun autre peuple " (ch. 21). Ils étaient exemplaires dans leur *haute conception du mariage* et de la fidélité conjugale. " Le mariage, écrit Tacite (ch. 17), est tenu pour sacré en Germanie, et sur ce point les Germains méritent les plus grandes louanges. Presque les seuls parmi les barbares, ils savent se contenter d'une seule femme ". Et Tacite rend également justice à leur fidélité conjugale (ch. 19). Les mésalliances avec des hommes ou femmes non Germains étaient réprouvées comme un danger de dégénérescence (ch. 4; 46). Cela changea d'ailleurs lorsque les Gaulois vinrent sur le Rhin (ch. 28). *La femme* était regardée comme un " être sacré ", à qui même parfois on rendait les honneurs divins (ch. 8). A vrai dire une ombre s'étend sur ce lumineux tableau : il était sans doute défendu de tuer les enfants puinés (ch. 19), mais en réalité les enfants très indigents ou estropiés pouvaient être chassés.

Selon Tacite, on ne peut trouver aucune *trace de civilisation propre* en Germanie, durant l'ère préchrétienne. Deux mille ou trois mille ans auparavant, les peuples de l'Euphrate et du Nil possédaient déjà une civilisation très développée dans l'art de la culture, dans l'artisanat, en ce qui concernait l'histoire et la justice, et même, d'après le témoignage des lettres de Tell Amarna, le commerce et la poste. Les Babyloniens avaient même introduit une sorte de psaume dans l'exercice de leur culte. Dans le petit pays de Chanaan existaient des écoles pour la jeunesse des deux sexes. Par contre, les Germains n'avaient aucune notion d'architecture parce qu'ils adoraient leurs dieux dans les bois et non dans les temples, et qu'ils vivaient dans des huttes. Il est honteux de constater que les premières images des Germains ne sont pas dues à des mains germaniques mais aux sculpteurs romains qui représentèrent sur la colonne Trajane à Rome les prisonniers de guerre allemands dans le cortège triomphal de l'Empereur. Quant aux chants que les vieux Germains faisaient retentir à leurs services divins (ch. 2) ou au combat, Tacite, déclare avec indulgence qu'ils exprimaient mieux l'unisson des cœurs que l'unisson des voix (ch. 3).

*Deuxième question :*

## 2. COMMENT LE CHRISTIANISME FUT INTRODUIT CHEZ LES ANCIENS GERMAINS.

Les premiers missionnaires avaient à accomplir la double tâche du prophète (Jer.1,10) : arracher et planter, abattre et construire. Arracher la mauvaise herbe du polythéisme, les sacrifices humains, la superstition. La vengeance dans le sang et l'esclavage, la paresse et l'ivrognerie devaient, dans la mesure où ils ne furent pas abattus avec le chêne de Donar, être abattus par un long travail d'éducation et être remplacés par la règle morale chrétienne, – tâche qui aujourd'hui encore n'est pas entièrement accomplie. –

Planter tout ce qui était la bonne graine : la loyauté, la haute conception du mariage et de la fidélité conjugale, le respect de la femme. Au chapitre 22 de Germania un commentateur fait cette remarque : " Le sommeil prolongé, caractéristique de l'antique paresse allemande, ne disparut que sous l'influence du christianisme et de ses *services divins matinaux*. " Les envoyés du Christianisme surent arracher aussi la crémation des cadavres comme une immoralité païenne.



Tandis que les anges chantaient pour le monde l'hymne de paix sur la crèche de Bethléem, les anciens Germains faisaient encore retentir leurs chants guerriers au cours de leurs luttes sanglantes. Quelques années plus tard les légions des armées romaines levaient leurs aigles au Zuidersee pour combattre les peuples Germains. A Nazareth, l'Emmanuel était un enfant de neuf ans tandis que se livrait la *bataille de la forêt de Teutenberg* et que Hermann, le chef des Cherusker, anéantissait les légions de Varus. Lorsque l'Emmanuel priait pour la paix du monde il priait aussi pour les vieux Germains et l'ordre de mission qu'il a donné aux apôtres les concernait aussi. Allez, les champs sont mûrs pour la moisson.

Les *premiers envoyés du Christianisme* arrivèrent chez les Germains de la rive gauche du Rhin, dès le deuxième siècle. La rive gauche du Rhin était une province de l'empire romain et c'est pourquoi les missionnaires chrétiens pouvaient aller si loin planter la croix sous la protection des légions romaines tandis qu'à Rome même on persécutait encore les chrétiens. Les trois points de stratégie militaire sur le Rhin : Mayence, Trèves et Cologne servirent également de points stratégiques à la mission chrétienne.

La *migration des peuples* qui déferla sur l'Europe comme une marée permit à cette mission d'accélérer son action. Les Suèves étaient tout d'abord, comme les Wisigoths, des Ariens, mais devinrent catholiques au sixième siècle. La première tribu païenne qui embrassa la foi catholique sans passer par l'Arianisme, fut celle des Francs. Cette première phase de la mission chrétienne reçut son couronnement par le baptême de Clovis, roi des Francs, en 496. A partir du sixième siècle les moines écossais et d'autres missionnaires isolés rassemblèrent les tribus germaniques autour de la croix et de l'autel : saint Séverin et saint Columban, deux figures dignes des grands Prophètes, saint Gall, saint Rupert pour la région de Regensbourg et Salzbourg, saint Kilian en Franconie orientale, saint Emmeran à Regensbourg, saint Corbinien à Freising,

Au huitième siècle, *saint Boniface, le véritable apôtre des Allemands*, coordonna et consolida le travail sporadique des premiers envoyés qui n'avaient pas su établir de liaison entre eux, par la création d'une organisation ecclésiastique, par la fondation de sept évêchés, par la réunion de synodes. Saint Boniface, finalement archevêque de Mayence, ramena, de ses trois voyages à Rome, la mission ecclésiastique de Gouverneur du Christ. En l'an 724, il abattit à Geismar le chêne de Donar, dont il utilisa le bois à la construction d'une église vouée à Saint-Pierre. Semblable au sacrifice d'Elie sur le Carmel, la chute du chêne de Donar devait apparaître comme un jugement de Dieu qui montrait à ces êtres primitifs de quel côté se trouvait le vrai Dieu. Le 5 juin 754, saint Boniface subit le martyre, l'Évangile entre les mains. Le sol allemand venait d'être abreuvé du sang des martyrs, maintenant la semence de Dieu pouvait croître.

*L'empereur Charlemagne*, en même temps qu'il entreprit la soumission politique des Saxons, entreprit leur conversion au Christianisme, parfois par la force, parce qu'il savait que sans unité religieuse aucune unité politique de ces tribus n'était possible. Aujourd'hui une haine aveugle s'élève contre Charlemagne parce qu'il donna le coup de grâce au paganisme dans le peuple allemand. Mais on ne devrait pas oublier qu'avant Charlemagne un travail de mission de cinq cents ans, sans le secours d'aucun moyen violent, avait été entrepris et que d'autre part le principe barbare d'après lequel le chef d'un pays doit en choisir la religion est resté en vigueur pendant des siècles encore après Charlemagne, jusqu'au jour de la Réforme. Les baptêmes forcés ne sont ni dans l'esprit du Christ, ni dans l'esprit de l'Église. On ne saurait pourtant manquer de constater que les imprécations qui s'élèvent contre Charlemagne à cause du baptême des Saxons, dépassent de beaucoup en violence celles qui s'adressent à l'empereur Julien l'Apostat qui, au quatrième siècle, voulut anéantir le Christianisme avec l'aide des Israélites et rétablir le paganisme en se servant avec une brutalité beaucoup plus grande de son pouvoir politique.

Par le Christianisme, les Germains devinrent une nation. Tacite ne comptait pas moins

de cinquante peuplades germaniques qui s'épuisèrent sans cesse en luttes fratricides. La plupart d'entre elles ont disparu de l'histoire, même les Chérusker, les plus braves, les vainqueurs de la forêt de Teutenberg. C'est un fait historique que cette multitude de peuplades n'a pu arriver à quelque stabilité et n'a formé *un peuple uni que lorsqu' elle a été convertie au Christianisme*. Il est non moins certain qu'un retour de ce peuple au paganisme germanique entraînerait avec la même certitude la désagrégation du peuple. Tacite, le Romain, a jeté sur nos ancêtres, une terrible malédiction : " Puisse la haine jeter les peuples germains, les uns contre les autres !... Il ne peut y avoir pour nous rien de plus heureux que la dissension de nos ennemis " (ch. 33). Le Christianisme a changé en une bénédiction cette malédiction du Païen, et aujourd'hui nous la répétons à notre peuple comme souhait de nouvelle année : " Puisse le peuple allemand conserver l'amour qui l'unit ! Il ne peut y avoir rien de plus heureux pour nous que l'union de notre peuple. "

Par le Christianisme les Germains sont devenus un *peuple civilisé*. Les moines de Saint-Benoît enseignèrent à nos ancêtres la culture de la terre et les métiers, ils leur apprirent à mettre les beaux-arts au service de la liturgie. Dans les temps païens, alors que les Germains couchaient sur les peaux d'ours, il n'y avait parmi eux aucune vie intellectuelle et ce ne fut que par leur conversion au Christianisme qu'ils sentirent s'éveiller en eux tout à coup de nouvelles forces créatrices de civilisation. Nous voyons alors un véritable printemps de vie intellectuelle, une *floraison de littérature en ancien haut-allemand*, qui s'exprima d'abord dans les chants héroïques du huitième siècle et dans les poèmes spirituels du IX<sup>e</sup> siècle, pour atteindre son apogée dans l'Héliand. L'Héliand, la première version allemande de l'Évangile, perle de la littérature universelle, revendique pour le Sauveur du Christianisme à qui il donne le rôle d'un chef de ban qui appelle sa Suite, le vieil idéal germain de loyauté virile. L'Héliand est la *réconciliation et le mariage du Christianisme et du Germanisme*. L'Héliand, chef-d'œuvre d'un poète saxon, écrit une génération après le baptême de Widukind et de ses Saxons, est en même temps une preuve que la conversion des Saxons avait plus de valeur qu'une conversion de pure forme. Au cours du même siècle, vit le jour en Alsace le " Krist ", second évangile en ancien haut-allemand. Ces faits historiques sont indéniables : les Germains ne sont devenus un peuple, et un peuple civilisé dans la pleine acceptation du mot, que par le Christianisme.

La tâche la plus difficile pour les missionnaires du Christianisme fut d'amener les Germains à fondre leurs glaives pour en faire des charrues, à abolir la loi de la vengeance par le sang, à plier le genou devant la croix du Christ. Que le Fils de l'Homme se fût laissé mener comme un agneau à l'autel sans opposer la résistance d'un ours sauvage, était un sujet de colère pour ces hommes primitifs. Les missionnaires devaient leur rappeler que déjà dans les psaumes de l'Ancienne Alliance (Ps. 44,4-6) l'Oint du Seigneur était annoncé comme un général victorieux, et que dans l'Apocalypse (11,15), l'expansion du royaume de Dieu était représentée sous le symbole d'un combat victorieux avec le dragon. Et par là, les missionnaires amenaient les Germains à cette conception que l'amour de l'ennemi exige aussi de l'héroïsme moral, qu'il y a même plus d'héroïsme à remporter une victoire morale qu'à exécuter une vengeance sanglante, que l'Héliand, germaniquement parlant, n'avait pas perdu son bouclier, que bien au contraire c'était par ses souffrances et sa mort sans défense, qu'il avait pu terrasser la Mort et Satan, et que par sa Résurrection, il avait remporté la plus grande victoire de l'histoire du monde. Ainsi le Christianisme n'a pas seulement renouvelé la face du monde germanique, il a aussi recréé le cœur des Germains.

*Troisième question :*

### **3. LE CHRISTIANISME VIS-A-VIS DE LA RACE GERMANIQUE.**

Du point de vue de l'Église, une étude et une culture honnêtes de la race ne soulèvent point d'objection.

De même, rien ne saurait faire réprover un effort qui tend à conserver aussi pure que possible l'originalité d'un peuple et à développer le sens de la communauté sociale en exaltant la communauté de sang. Cependant, du point de vue religieux nous devons poser à cela trois conditions :

Tout d'abord l'amour de sa propre race ne doit jamais avoir pour revers la haine des autres peuples. Deuxièmement, l'individu ne doit pas se croire dispensé du devoir moral d'élever son âme par de constants efforts, au moyen des grâces qu'il puise dans son Église. Un jeune homme qui entend sans cesse vanter les qualités spirituelles de sa race en vient facilement à penser qu'il se trouve libéré, vis-à-vis de son Dieu et de son Église, du devoir moral d'humilité et de continence. Troisièmement, la conservation de la race ne doit pas donner prétexte à la formation d'un front contre le Christianisme. Que dire de ce reproche inouï que la race germanique pourrait être gâtée par le Christianisme, que le Christianisme ne serait pas la religion qui conviendrait à son génie, en particulier à cause de son héritage de l'Ancienne Bible, et qu'il serait un obstacle à l'exaltation de la race chez le peuple et dans les écoles !

Quelle est la position du Christianisme vis à vis de la race germanique ? La race et le Christianisme ne sauraient s'opposer car ils sont d'ordre différent. La race est de l'ordre naturel, le Christianisme est Révélation, c'est-à-dire d'un ordre surnaturel : La race est l'union avec la nation, le Christianisme est l'union avec Dieu. La race est union et distinction nationale, le Christianisme est universel message de salut à toutes les nations. Les notions de révélation et de rédemption, de surnaturel et de grâce ne doivent pas être amoindries. Le quatrième évangile établit une séparation rigoureuse entre ceux qui sont nés du sang et ceux qui sont nés de Dieu (Jean 1, 13). Le Christ a établi une différence aussi rigoureuse entre ce qui a été révélé par la chair et le sang et ce qui a été révélé par le Père du ciel (Matth. 16,17). Nous sommes chrétiens, non parce que nous sommes issus de parents chrétiens. Nous sommes chrétiens parce que, après notre naissance, nous avons été créés une seconde fois par le baptême dans le Christ (2 Cor. 15,17). Chez aucun autre peuple plus que chez les *Israélites de l'Ancienne Alliance* ne fut soulignée l'importance du sang et de la race. Mais dans l'accomplissement des temps, le dogme de la race a été remplacé par le dogme de la foi. A la crèche de Bethléem se sont rencontrés juifs et païens, bergers de la Judée et Mages de l'Orient. Dans le royaume de cet enfant il n'y a, selon la parole de son héraut " aucune différence entre Juifs et Gentils parce que le même Christ est le Seigneur de tous " (Rom 10,12).

Quelle est la position du Christianisme vis-à-vis du racisme germanique ? Il n'est pas interdit au Chrétien de défendre la race dont il est issu ainsi que les droits de celle-ci, lorsqu'il respecte les conditions que nous avons énoncées tout à l'heure. On peut donc, sans être en proie à des luttes intérieures, être à la fois un bon allemand et un bon chrétien. Aussi n'avons-nous aucune raison de répudier le Christianisme et de fonder une religion germano-nordique pour donner une confession à notre peuple. Nous ne devons jamais oublier ceci : *ce n'est pas par le sang allemand que nous avons été sauvés*. Nous avons été sauvés par le sang précieux de notre Seigneur crucifié (1 Pierre 1,9). Il n'est point sous le ciel d'autre nom, d'autre sang, en qui nous puissions être sauvés, que le nom et le sang du Christ.

*Quatrième question :*

#### **4. LA POSITION DU CHRISTIANISME VIS-A-VIS DES RITES POPULAIRES GERMANIQUES.**

On s'occupe beaucoup aujourd'hui d'étudier les coutumes populaires – dont la Bavière

est particulièrement riche – d'établir des comparaisons entre les coutumes anciennes et modernes, en voulant voir dans toutes, dans les usages populaires comme dans les cérémonies religieuses, l'héritage des vieux temps germaniques. L'étude des traditions populaires peut rendre d'excellents services pour le développement de la connaissance et de l'amour de la patrie. Mais nous devons nous garder de vouloir créer, par ignorance et manque d'esprit critique, des filiations impossibles, et de tenir pour sacré ce qui n'est qu'abus et excès. Sans cesse nous devons tenir le van qui nous permet de séparer le bon grain de la balle. Et nous ne saurions bâtir dans le passé de véritables châteaux en Espagne, purs fruits de notre imagination, et sans aucun fondement historique. On ne peut à la fois prétendre que l'arbre de Noël est un usage répandu seulement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et qu'il remonte cependant aux rites hivernaux des vieux Germains.

Il est vrai que Tacite parle " du cheval d'une blancheur étincelante " que l'on entretenait dans un bois aux frais de la communauté (ch. 10), mais on ne peut se baser sur cela pour faire descendre tous les chevaux blancs de Saint-Martin de cet étalon des vieux Germains. Il est vrai également que d'après Tacite les cours de justice des Germains se tenaient à la pleine ou à la nouvelle lune (ch. 11), mais on ne peut arguer de ce récit pour prétendre que cette vieille coutume a donné naissance à toutes les cérémonies qui ont lieu à la nouvelle lune. On pourrait à plus juste titre chercher l'origine de celles-ci dans les rites israélites de l'Ancien Testament qui célébraient dans leur liturgie le jour où le soleil des nuits grossissait à nouveau. De même l'usage de marquer d'une croix la première gerbe du champ, semble bien être un usage biblique puisqu'alors la première gerbe, comme tous les premiers fruits, étaient consacrés au Seigneur. Maints vocables de la langue allemande nous viennent des Saintes Écritures, beaucoup même nous viennent directement de la langue hébraïque. Nous parlons de *tohu-tohu* (Gen. 1,2), de *schibboleth* (Jud. 12,6), en Franconie et dans le Magdebourg de *Krethi Plethi* (2 Rois 15,18). L'archéologie devra donc se demander si quelques-unes des coutumes de notre vie populaire ne remontent pas aux temps de l'Ancien Testament.

Il n'y a, en cette matière, aucun dogme. Mais ce serait une erreur de vouloir confondre en bloc *toutes* les coutumes populaires avec les *traditions et les superstitions des vieux germains* : chant aux étoiles pour les Trois Rois, bénédiction des palmes le dimanche des Rameaux, bénédiction des maisons et bénédiction des herbes, cierges d'orages. Beaucoup de ces coutumes ont leur origine dans la Liturgie de l'Église, ainsi la bénédiction des palmes, des herbes et autres bénédictions ecclésiastiques, qui ne sont ni des superstitions, ni des reproductions de traditions populaires. L'œuf de Pâques est un symbole de la vie nouvelle au jour de la Résurrection du Christ ; les petits pains-des-âmes sont originellement un pain des pauvres, qui, à la Fête des Trépassés était et est encore en usage avec la prière pour les morts. Même dans le calendrier national allemand de l'Association du Reich pour les catholiques à l'étranger, on ne fait pas une distinction nette entre la superstition païenne et la coutume chrétienne. Le culte de Marie n'est pas le culte baptisé de Freia. L'archange Michel n'est pas le succédané de Wotan pour les Germains devenus Chrétiens.

Il est certainement d'un très grand effet éducateur d'instruire la jeunesse allemande de la préhistoire de son peuple. Mais il ne faut pas seulement lui parler de ses premiers ancêtres mais aussi du printemps chrétien de la vie intellectuelle, des temps de l'Héliand, du Krist et des autres poésies spirituelles, cela afin que cette jeunesse allemande ne connaisse pas seulement le côté païen mais aussi le côté chrétien de la civilisation de son pays. Le plus beau culte des ancêtres consistera toujours à réprover ce qu'il y avait de mauvais en eux, – en ce qui concerne la vengeance par le sang, – la paresse et l'ivrognerie des anciens Germains – et de reprendre par ailleurs comme un héritage sacré ce qu'ils avaient de bon – soit pour nous, la haute conception du mariage, le respect de la femme, la fidélité à la parole. C'est dans cet esprit que la jeunesse allemande devrait lire dans Tacite : " le mariage est considéré comme

sacré en Germanie. En Germanie on ne plaisante pas avec le vice. Là, il n'est pas de mode de séduire ou de se laisser séduire. En Germanie les bonnes coutumes sont mieux respectées que partout ailleurs les bonnes lois. " (ch. 17 et 19). *L'histoire de la Bible* ne doit pas être chassée des écoles par la science historique allemande, car la jeunesse ne doit pas seulement apprendre à connaître ses ancêtres du Germanisme mais aussi ses aïeux du Christianisme, elle doit apprendre à connaître pour ainsi dire son ascendance paternelle comme son ascendance maternelle. La patrie sera mieux servie par les loyaux disciples de l'Évangile que par les vieux Germains assoiffés de carnage.

Le mouvement antichrétien tentera également dans l'année qui vient, de sortir de sa tombe le vieux Germanisme de l'Antiquité païenne. Déjà on a présenté officiellement une proposition tendant à remplacer les trois jours de la semaine allemande : *mittwoch* (mercredi)<sup>2</sup>, *donnerstag* (Jeudi)<sup>3</sup>, et *freitag* (vendredi)<sup>4</sup>, par les noms des anciens dieux germains : *Wottanstag*<sup>5</sup>, *Donarstag*<sup>6</sup>, *Freiastag*<sup>7</sup>. Le " calendrier allemand du travail " a proposé aux parents pour baptiser leurs enfants, à la place des prénoms bibliques et chrétiens tels que Jean, Henri, Marie, que l'on trouvait jusqu'aujourd'hui dans le calendrier, une sélection de noms pris à la Germanie antique. Mais le peuple allemand, pour la majeure partie, ne trahira pas et ne reniera pas si vite son Héliand. Nous n'avons pas honte de nos prénoms chrétiens qui sont gravés sur les pierres tombales de nos pères et qui rappellent à notre souvenir ceux qui doivent nous servir d'exemple, ceux qui intercèdent pour nous auprès de Dieu. *La grâce de Dieu ne nous a pas préservés du paganisme russe pour que nous nous jetions maintenant dans un paganisme german.* Les dieux des païens sont morts, mais l'Héliand nous clame : " Qui croit en moi vivra " (Jean 11,26). Dans une ballade, Emmanuel Geibel fait monter la garde à un Germain au pied de la croix du Christ sur le Golgotha. Nous ne lisons rien de cela dans l'Évangile, bien que ce fait ne soit pas foncièrement impossible puisque beaucoup de Germains servaient dans les légions romaines. Quoi qu'il en soit, nous monterons la garde sous la croix du Christ. Nous ne laisserons pas prononcer son nom avec mépris, nous ne laisserons pas planter le chêne de Donar là où s'élève la croix. Nous jurons à l'Héliand de notre peuple, de toute notre vieille loyauté allemande, la fidélité à sa Suite.

Au cours de l'année qui vient, notre compatriote le *Frère Konrad von Altötting* sera canonisé. Jamais encore, au cours de l'histoire de l'Église, un si grand nombre d'hommes et de femmes allemands n'ont été sous un même pontificat, canonisés ou déclarés Bienheureux comme sous le pontificat de Notre Saint-Père Pie XI : La Bienheureuse Irmengard, saint Pierre Canisius, qui prêcha dans la chaire de cette église, saint Albert le Grand, ces deux derniers éminents théologiens, la bienheureuse Stilla et maintenant le Frère Konrad von Altötting, que ces saints allemands intercèdent pour nous auprès du trône de Dieu afin que notre cher peuple allemand conserve la Foi chrétienne et la Morale chrétienne. Pour que ces saints personnages d'Allemagne et ceux qui les ont précédés deviennent plus familiers au public, il sera prêché sur les saints allemands, pendant la nouvelle année au poste bavarois d'émission, au programme des fêtes catholiques du matin. Que tous les genoux se ploient devant le roi de ces saints, devant le protecteur de la nouvelle année, devant le Christ d'hier et de l'Éternité, et que toutes les voix entonnent à l'unisson : Que Jésus-Christ soit loué dans l'Éternité ! Amen.

---

<sup>2</sup> Etymologiquement : *milieu de la semaine.*

<sup>3</sup> Etymologiquement : *jour du tonnerre.*

<sup>4</sup> Etymologiquement : *jour libre (ancien sabbat.)*

<sup>5</sup> Etymologiquement : *jour de Wotan.*

<sup>6</sup> Etymologiquement : *jour de Donar.*

<sup>7</sup> Etymologiquement : *jour de Freia.*

## Table des matières

JUIFS ET CHRETIENS DEVANT LE RACISME .....	1
REMARQUE PRELIMINAIRE .....	1
I. – LES VALEURS RELIGIEUSES DE L'ANCIEN TESTAMENT ET LEUR ACCOMPLISSEMENT DANS LE CHRISTIANISME .....	1
1. - UNE TRIPLE DISTINCTION .....	2
2. - LES VALEURS RELIGIEUSES DE L'ANCIEN TESTAMENT. ....	3
3. - DEUX GRAVES AVERTISSEMENTS.....	5
II. – LES VALEURS MORALES DE L'ANCIEN TESTAMENT ET LEUR TRANSPOSITION DANS L'ÉVANGILE.....	8
1. LES LUMIERES DE LA DOCTRINE MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT. ....	9
2. LES OMBRES DE LA DOCTRINE MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT. ....	12
III. – LES VALEURS SOCIALES DE L'ANCIEN TESTAMENT .....	16
1. - DU DROIT DES PAUVRES DANS L'ANCIENNE BIBLE. ....	17
2. - DU DROIT PRIVE DANS L'ANCIENNE BIBLE.....	17
3. - DU DROIT DU TRAVAILLEUR DANS L'ANCIENNE BIBLE.....	19
4. - DE LA JUSTICE DANS L'ANCIENNE BIBLE. ....	19
5. - DES DOCTRINES ET DE LA REGLE ECONOMIQUE DE L'ANCIENNE BIBLE.....	20
6. - DU FONDEMENT RELIGIEUX DE LA RÈGLE SOCIALE.....	21
IV. – LA PIERRE ANGULAIRE DU JUDAISME ET DU CHRISTIANISME .....	24
1. - LE CHRIST, OMEGA DE L'ANCIENNE ALLIANCE. ....	24
2. - LE CHRIST, L'ALPHA DE LA NOUVELLE ALLIANCE.....	26
V. – CHRISTIANISME ET GERMANISME.....	30
1. CE QU'ÉTAIENT LES GERMAINS DANS LES TEMPS OU ILS NE CONNAISSAIENT PAS LA RELIGION CHRÉTIENNE.....	30
2. COMMENT LE CHRISTIANISME FUT INTRODUIT CHEZ LES ANCIENS GERMAINS. .....	32
3. LE CHRISTIANISME VIS-A-VIS DE LA RACE GERMANIQUE.....	34
4. LA POSITION DU CHRISTIANISME VIS-A-VIS DES RITES POPULAIRES GERMANIQUES. ....	35
Table des matières .....	38